

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

La sainteté de l'Église, signe de Dieu
 La lourde faute
 Un livre magistral sur l'ancienne Russie
 En quelques lignes...
 Pour l'histoire paroissiale
 Du sanctuaire au théâtre et au concert, ou vice-versa

M. CLAEYS-BOUUAERT, S. J.
 Hilaire BELLOC
 Comte PEROVSKY
 * * *
 Léon-E. HALKIN
 A. GASTOUÉ

La Semaine

L'auteur de ces notes hebdomadaires a reçu d'un « abonné de la première heure » — et qui d'ailleurs ne cache ni son nom, ni son adresse — le billet que voici :

Monsieur le Rédacteur de la Semaine,

Voilà près de quinze ans que je vous lis. J'aime votre manière originale et directe. Même quand on ne pense pas comme vous — et cela m'est arrivé souvent — on est intéressé par votre « griffe ». Mais voilà que, depuis quelques mois, vous... baissez, me semble-t-il. Vous évitez certains sujets et vous vous bornez à « tourner » autour d'autres. Inclineriez-vous vers l'académisme? Est-ce... l'âge ou le désir d'un quelconque... fauteuil? Le conformisme ne m'a jamais paru être votre fort, et on vous imagine mal virant vers lui.

Tenez, pour être concret, voici une série de questions au sujet desquelles il eût été — et il reste d'ailleurs — intéressant d'avoir votre avis. Non pas du sucre et de la guimauve, mais du clair et net. Que pensez-vous de : l'affaire Nathan-Gerin; l'immoralité à l'Exposition; la commission d'enquête sur les « préliminaires » de la dévaluation; le tort fait à la religion par les maladroites du Boerenbond; Rex; le discours du P. Rutten contre les marchands de canons; la prolongation du temps de service militaire; le discours de M. Devèze; l'échec de Paul Claudel à l'Académie française; les visées italiennes en Ethiopie; le trafic illicite des devises par des religieux allemands; le contrôle des banques; le pavillon de la Vie catholique à l'Exposition; le nouvel accord anglo-prussien; la campagne antimilitariste menée dans certains milieux flamands?... Et je pourrais allonger la liste.

Pour me faire pardonner la liberté prise de vous écrire, je vous dirai que je suis un des « convertis » que vos campagnes au sujet de la question flamande ont amenés à une vue plus vraie de la réalité belge et que j'admire beaucoup votre effort d'apostolat intellectuel par une Revue qui est, très certainement, une des revues catholiques les mieux faites d'Europe.

Ce cher Maître — car il est avocat... — ne s'attend certainement pas à retrouver ici le texte de sa lettre! Pour lui faire plaisir, pour lui prouver, aussi, qu'il se trompe sur notre prétendu académisme et que ses craintes de... sénilité précoce sont à tout le moins prématurées, disons rapidement, ce que nous pensons des questions soulevées.

L'affaire Nathan-Gerin : de la boue comme il y en a toujours eu et comme il y en aura, hélas!, toujours. Mais Mussolini a raison. Pas de publicité autour de pareils crimes! Défense d'en parler dans les journaux. Une magistrature intègre, les droits de la défense assurés, et le public ne connaissant que le verdict...

En l'espèce, le verdict apparaît équitable. La préméditation de l'assassinat n'était pas établie. La lutte des experts autour

de la responsabilité? Mettons qu'elle laisse planer quelque doute sur l'entière responsabilité des accusés. Tant mieux pour eux, d'ailleurs, s'ils ne sont pas aussi coupables qu'ils le paraissent à première vue. Mais la société étant bien mal défendue, en ce moment, contre le crime, le doute — si doute il y avait — devait, dans l'intérêt du bien commun, lui bénéficier, à elle. La loi de défense sociale exagère et de bons juges nous affirment que son exécution énerve singulièrement l'action de la justice en suscitant une dangereuse hypocrisie et des simulations néfastes. Les contradictions des psychiatres ont heureusement permis, cette fois, de punir un crime crapuleux.

Ah! ces psychiatres! Ce n'est, certes, pas nous qui médions de la science ni des savants — des vrais, s'entend. Mais la psychiatrie explore un terrain fort peu solide et est une science bien incertaine. La complexité de l'âme humaine et de ses replis ne permet guère de tracer avec assurance les frontières de la liberté, ni de doser avec beaucoup d'exactitude les degrés de la responsabilité. Leur détermination précise, seul le Juge souverain la connaît. Si, longtemps, l'acte humain, l'objet — en l'occurrence le délit — fut la préoccupation majeure et peut-être trop exclusive de la justice humaine, reconnaissons que, depuis 89, depuis les Droits de l'Homme et tout le mouvement qui en est issu — cette justice exagère en sens inverse et s'occupe trop du sujet — du délinquant. Les démocraties en sont arrivées à mettre la défense du criminel au centre du Droit pénal. De là une indulgence excessive. De là, aussi, la tendance malfaisante qui, par l'excès d'analyse des mobiles d'un coupable « en arrive à les comprendre, à les expliquer, à sympathiser avec lui, d'homme à homme ». Et M. Léon Pierre-Quint, que nous citons, ajoute : « Aussi, nos criminalogues sont-ils amenés, de plus en plus, non pas à punir, mais à soigner »! Les psychiatres n'ont que trop entravé la défense de la société contre le crime. Une réaction s'impose.

L'immoralité à l'Exposition : elle dépasse encore, nous assure-t-on, ce qui est, hélas!, de règle dans de pareilles occasions. Il faudrait obtenir, à tout le moins, que soient interdites les sollicitations publiques, les boniments prometteurs, les exploitations cyniques. On a fermé le camp nudiste et quelques autres attractions aussi viles. Parfait, mais que la surveillance ne se relâche pas, car l'ignoble calcul qui spéculé sur la curiosité et la faiblesse humaines, reste aux aguets. Il ne faut pas être pudibond, c'est entendu, mais la moralité a ses droits. Et si les limites exactes en sont difficiles à tracer, si elles varient dans l'espace et dans le temps, il est des abus manifestes dont conviendra tout homme de bon sens et de bonne foi. Que de pareils abus s'étalent à l'Exposition (aux attractions et au Vieux-Bruxelles), n'est malheureusement pas niabile.

L'enquête parlementaire sur les « préliminaires » de la dévaluation fut une erreur. Si on persiste, elle deviendra une faute et une lourde faute. Le franc est tombé parce que la Belgique n'eut pas l'homme d'État capable d'inspirer au pays l'effort unanime d'une déflation rapide et énergique, capable de briser l'opposition socialiste. Que cette carence ait favorisé certaines menées, rien d'étonnant. Que d'aucuns aient souhaité la dévaluation, que d'autres l'estimant possible l'aient hâtée, que d'autres encore aient agi de manière à profiter d'une dévaluation qui leur semblait probable ou inévitable, rien de moins douteux. Alors que veut-on? Qu'espère-t-on trouver? Qui donc ignore que « l'arrosage » et le chantage sévissent en grand dans les « milieux » financiers? Que l'or étant roi, tout — ou presque tout — se vend et s'achète? Mais à quoi bon faire croire en ce moment, aux masses, que la catastrophe de la dévaluation fut causée par les puissances occultes, la Haute-banque, certains profiteurs sans scrupules, puisque, d'abord, ce n'est pas vrai, et ensuite qu'il ne peut résulter aucun bien de cette croyance populaire? Les grands responsables de la chute du franc sont les socialistes : tout le reste est secondaire. Les manœuvres de certains financiers, les rivalités et les haines de certains hommes politiques, les malheurs de certaines institutions (Banque du travail, Boerenbond, Algemeene, etc.) ne sont qu'en marge de cette responsabilité-là, en marge aussi d'une carence gouvernementale trop évidente.

Et le malheur est que l'erreur de cette commission parlementaire est en bonne partie irréparable. Car, en toute hypothèse — puisqu'elle ne peut aboutir à rien de sérieux — elle aura pour résultat de faire croire au public qu'une fois de plus, les rois de l'or, les abrités par le mur d'argent, les profiteurs, les exploités du pauvre peuple, etc., etc., ont pu opérer sans vergogne, trop puissants et trop redoutables pour avoir à craindre qui, ni quoi que ce soit, sûrs de l'impunité et jouissant en paix des immenses bénéfices acquis par la chute du franc...

Pourtant, M. Fernand Baudhuin, qui très certainement n'a retiré aucun profit d'une dévaluation qu'en économiste il souhaitait prochaine, l'estimant un moindre mal, n'a-t-il pas, par son discours de Liège, précipité davantage les événements que tous les agissements de tel politicien-financier, gros acheteur d'or, et dont les entreprises branlantes poussaient à — et comptaient une dévaluation pour respirer moins difficilement?

Le Boerenbond? Dans son petit livre : *Pourquoi le franc est tombé*, M. Gutt, ancien ministre des finances, lui rend l'hommage qu'il mérite. Citons : « Le Boerenbond. Banque agricole catholique flamande. Organisme technique ayant contribué d'une façon admirable au développement de l'agriculture. Organisme puissant de pénétration politique et sociale. Comme tel, jaloux, craint, surveillé par ses rivaux et adversaires politiques. »

Le Boerenbond a fait beaucoup de bien et a rendu d'inestimables services. Ses points faibles étaient : la confusion du religieux, du social, du politique et de l'économique, d'une part; d'autre part une immense puissance financière (près de 2 milliards de francs de dépôts) gérée sans grande prudence, par des hommes insuffisamment compétents. La catastrophe du *Boerenbond* est grave, très grave. Elle n'est pas mortelle si la dure épreuve actuelle conduit aux distinctions nécessaires et aux redressements qui s'imposent. La direction du *Boerenbond* s'est obstinée trop longtemps à donner le change et elle eut le grand tort de tromper ceux auxquels elle devait la vérité. Cette tactique inexcusable et malhabile a considérablement ajouté à ses ennuis. Tous les catholiques souhaitent que le grand organisme agricole surmonte la lourde épreuve qu'il traverse, mais nous sommes de ceux qui se permettent de penser que le bourrage de crâne, pratiqué dernièrement encore, lors de la réunion générale annuelle de la Pentecôte, n'est peut-être pas la voie la plus indiquée pour remonter

la pente. A quoi bon défigurer à ce point les faits et représenter les malheurs du *Boerenbond* comme le résultat d'attaques passionnées d'ennemis acharnés? Personne ne demande de confession publique intégrale, mais nous croyons que la reconnaissance loyale de certaines fautes et de certains errements, une réforme intérieure énergique, avouée et visible, des distinctions proclamées et établies entre le religieux, le politique, le social et l'économique, seraient autrement efficaces que l'excitation par... des contre-vérités et par des réticences, d'une mystique « boerenbondienne » qui ne tiendra que si elle se base, en fin de compte sur la vérité.

Rex? Nous avons d'abord pensé en parler longuement pour montrer les équivoques dont se nourrit ce mouvement et le mur devant lequel il conduira ses troupes enthousiastes et sympathiques. A quoi bon? La triste expérience n'est-elle pas devenue inévitable? Nous voudrions encore en douter. On a laissé aller les choses trop loin. Il eût fallu dénoncer plus tôt certains mensonges flagrants, des duperies éhontées, des malentendus habilement provoqués et malignement entretenus. Notre cher ami, le trop bon, trop généreux et trop charitable M^{sr} Louis Picard a cru et croit encore qu'il valait mieux se taire, ne pas révéler la façon indigne dont, depuis près de deux ans, le « chef » de *Rex* n'a cessé de le traiter. lui, sans lequel *Rex* ne serait pas... « Il ira de plus en plus fort jusqu'à la culbute finale », répète-t-il. Peut-être. Mais, en attendant, que d'énergies gaspillées, quelle belle ardeur dépensée inutilement dans un mouvement qui apparaît sans issue. Et l'aventure n'est peut-être pas si près de finir, car le « chef » de *Rex* s'y entend magistralement à brouiller les choses et à entretenir les équivoques favorables à ses desseins, d'ailleurs très flous et essentiellement variables. D'abord, on ne travaillait que dans le religieux, on « cléricalisait » à outrance, prônant on ne sait trop quel totalitarisme religieux et quel mysticisme de très mauvais aloi. On proclamait ne vouloir faire que des catholiques 100 % et on réclamait des saints partout. On évolua lentement vers le politique, y transportant, pour l'exploiter, la flamme purement religieuse allumée par l'action catholique. Pour le moment, chassé du terrain religieux, on est de plus en plus politique. On fait même de la démagogie. On flatte la souveraineté du peuple, on réclame le vote des femmes, on veut le referendum, etc., etc. Les variations de *Rex* ne manquent ni de piquant, ni de drôlerie et on pourrait aligner les contradictions. Le malheur est que *Rex* compromet la religion, fanatise, sectarise, cléricalise d'insupportable manière. Le malheur est que ces appels furieux au dévouement pour le Christ-Roi, à la sainteté intégrale, au totalitarisme catholique; que ce spectacularisme agaçant, parce qu'il met en cause ce que nous avons de plus précieux, de plus cher et de plus délicat; que ce préchi-prêcha qui dessert l'Évangile et l'Église plus qu'il ne les exalte — le malheur est que tout ce bruyant « apostolat » n'hésite pas à recourir à des moyens dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont loin d'être les moyens héroïquement vertueux pratiqués par les saints; loin même, parfois, d'être les moyens simplement honnêtes des chrétiens ordinaires... Quand on monte tous les jours sur les tréteaux pour s'offrir en victime au Christ-Roi, quand on affiche à tous les carrefours son amour de Dieu et que l'on prend le monde à témoin de sa soif du martyre, il faudrait aussi avoir le culte de la justice et de la vérité, sans quoi, tôt ou tard...

Le discours du P. Rutten, au Sénat, sur les marchands de canons? Nous avons applaudi des deux mains à ces paroles éloquentes et courageuses. Mais... mais..., car il y a tout de même des : mais... Mettons que tout ce que l'on dit et écrit sur les marchands de canons soit rigoureusement vrai, il ne

faudrait cependant pas en conclure que l'essentiel de l'angoissant problème de la guerre est là. Manifestement non. On ne dénoncera jamais assez, ni en termes trop vifs, l'ignominie de ceux qui poussent aux armements pour réaliser d'immenses fortunes sans se soucier du danger de guerre qu'ils augmentent, à tout le moins, par d'habiles excitations de presse. Mais le fond du problème est ailleurs. Les marchands de canons sont des champignons, des épiphénomènes, et non pas l'essentiel de ce qui est en question. Le livre fameux de l'amiral Consett dénonçant les livraisons faites à l'ennemi, en pleine guerre, constitue, certes, un réquisitoire terrible, mais encore une fois il ne traite pas du principal. Tout cela c'est du secondaire, du « profitage » de guerre, de « l'en-marge » de la guerre : ce n'est pas le fond du problème de la guerre. Si les marchands de canons peuvent ainsi champignonner, voire pousser à la roue, « en remettre », c'est parce qu'il y a des volontés de guerre ailleurs. Soyons concrets : Si la Prusse était pacifique, si elle avait désarmé au lieu de réarmer, obligeant ainsi tout le monde à surarmer, les menées des marchands de canons ne trouveraient pas de terrain favorable, leur champignonnerie avorterait. La Prusse, plus exactement l'état-major prussien, voilà le grand allié des marchands de canons, voilà l'essentiel dont ces marchands de canons ne sont que le secondaire.

Que l'on nationalise la fabrication des armes, soit. En Allemagne, d'ailleurs, c'est pratiquement fait. Que plus personne n'ait un intérêt direct à fabriquer les engins de guerre, et un grand abus sera extirpé : mais le danger de guerre restera. Il restera, pour ne parler que de l'Europe de 1935, tant que l'état-major prussien dominera l'Allemagne et imposera son « esprit » à soixante millions d'hommes.

* * *

Avec le P. Rutten, nous sommes de ceux qui « veulent se donner corps et âme à la noble cause du désarmement, progressif, simultané et contrôlé », mais, peut-être, en nous faisant moins d'illusions, car nous sommes convaincus que plus rien n'est capable d'empêcher la Prusse de courir un jour sa chance. La Prusse, voilà bien le principal obstacle à ce désarmement progressif, simultané et contrôlé. Si Berlin l'avait voulu, l'Europe aurait désarmé depuis des années. Certes, une entente européenne peut retarder l'heure H de l'état-major prussien, mais à la moindre fissure dans cette entente, l'Allemagne armée jusqu'aux dents risquera l'aventure...

Si donc le problème des marchands de canons est grave, s'il faut lui trouver une solution rapide, il est dominé par un problème autrement important encore, celui de la volonté allemande, d'une volonté qui ne cesse de s'armer toujours davantage, imposant, ainsi, aux autres, une course aux armements qui n'est, certes, pas « le seul moyen de prévenir une guerre », — jamais personne n'a dit cela — mais qui reste tout de même le grand moyen de contenir la force allemande.

En applaudissant au discours du P. Rutten — et nous le faisons très sincèrement — il doit rester permis de penser que sa démonstration eût été plus pertinente encore, s'il lui avait donné comme fond de tableau le formidable réarmement allemand, l'évidente volonté allemande d'imposer la force allemande à l'Europe, la course aux armements imposée au monde par l'Allemagne. Alors, les menées des marchands de canons, menées criminelles, menées à combattre et à rendre impossibles, restaient à leur rang secondaire (nous ne disons nullement accessoire!) et ne risquaient pas d'apparaître comme dominant le problème de la guerre et de la paix.

* * *

Pour obtenir la surveillance et le contrôle de la fabrication des armes, le P. Rutten pense que : « le seul moyen d'aboutir, c'est de créer, dans notre pays, comme dans tous les autres,

un puissant courant d'opinion, qui seul peut nous conduire à des conclusions pratiques ». Est-ce bien sûr? Tous les Belges, ABSOLUMENT TOUS LES BELGES, ne sont-ils pas des partisans convaincus de cette surveillance et de ce contrôle? Les hommes d'État qui représentent la Belgique dans les réunions internationales ne peuvent-ils, en toute vérité, apporter au débat la volonté unanime à ce sujet, de leurs huit millions de compatriotes? Alors, à quoi bon agiter le pays pour cela, puisque le résultat est acquis!

Nous nous permettons même de penser que pareille agitation ne serait pas sans danger. Le P. Rutten a très bien dit au Sénat que, depuis la guerre, le Parlement belge n'a jamais refusé de voter les crédits nécessaires pour assurer la défense du pays. « *Le bon sens* — a-t-il ajouté — nous dit qu'il faut nécessairement choisir : ou bien pas d'armée du tout ou bien une armée suffisamment instruite et outillée pour justifier sa raison d'être. » C'est l'évidence même. Mais voici maintenant notre scrupule : les Belges sont antimilitaristes dans l'âme. Ils ne préparent la défense du pays qu'à contre-cœur. Il n'y a pas, chez nous, de dynamisme défensif très enthousiaste. Et voilà qu'en pays flamand, surtout, on entreprend une agitation contre l'utilité d'une défense belge! Sans aller jusque là, beaucoup de bons patriotes se demandent si nos charges militaires n'excèdent pas nos moyens. Susciter en ce moment une campagne contre les méfaits des marchands de canons, ne serait-ce pas risquer d'ajouter à la confusion? Ne serait-ce pas risquer de cristalliser notre antimilitarisme foncier sur une vérité secondaire qui en deviendrait vite principale et totale? Ne serait-ce pas énerver notre volonté de défense déjà assez faible?

* * *

Après avoir reconnu qu'il nous fallait une armée à la hauteur de sa tâche, le P. Rutten a continué :

Faut-il en conclure que nous n'avons, dès lors, plus qu'une chose à faire : porter aux fabricants d'armes et de munitions des sommes d'argent dont nous aurions tant besoin pour alléger tant de misères d'ordre intellectuel, moral et physique.

Ici, la logique aristotélicienne et thomiste n'est peut-être pas aussi respectée qu'elle est digne de l'être... Personne, pensons-nous, ne conclura de la sorte, mais les paroles du sympathique sénateur dominicain pourraient bien donner le change, égarer les esprits et faire croire qu'en Belgique aussi il y a des marchands de canons qui poussent aux armements de la Belgique pour s'enrichir scandaleusement à nos dépens. Ces hyènes, existent-elles? Qu'on nous les montre alors...

Sommes-nous suffisamment défendus contre une nouvelle agression? Nos charges militaires — écrasantes, reconnaissons-le — sont-elles aussi efficaces que possible? Voilà les questions primordiales.

On connaît notre opinion : même si toutes les sommes inscrites au budget de la défense nationale sont utiles à 100 %, même s'il n'y a aucun coulage, aucun double emploi, aucune gabegie, notre volonté de défense n'est pas assez forte. Notre sens national, notre décision de défendre à tout prix et jusqu'à la dernière extrémité le patrimoine national, n'est pas assez ancré dans l'âme de chaque Belge. Allez donc voir en Suisse, par exemple!

Certes non, il ne faut pas nous borner à nous armer; il faut aussi travailler de notre mieux à l'entente internationale, au désarmement, à l'arbitrage, sans pourtant nous faire illusion sur ce que peut la Belgique dans ce domaine. « Ce que nous pouvons est peu de chose », disait mardi soir, à Anvers, M. van Zeeland, en parlant d'une action internationale économique et financière. Mais ce qu'il ne faut pas faire, non plus, c'est avoir l'air de croire, et de faire croire, que nous sacrifions inutilement des sommes énormes à enrichir des marchands de canons alors que cet argent pourrait faire tant de bien, employé autrement.

Que l'on examine soigneusement le budget de la défense nationale pour voir où vont en fin de compte tous ces millions. On trouvera, qu'en même temps qu'ils assurent — efficacement — espérons-le, — la défense du territoire, ils empêchent des misères d'ordre intellectuel, moral et physique, puisqu'ils nourrissent des officiers et font travailler les innombrables ouvriers employés pour les fournitures à l'armée...

L'accord naval anglo-allemand marque une date importante. Nous avons publié, la semaine dernière, ce qu'en pensait une personnalité anglaise documentée de première main. On lira plus loin l'avis de notre ami Hilaire Belloc. Hitler poursuit le programme de *Mein Kampf* : s'entendre avec l'Angleterre pour isoler la France.

« *Tout Français doit lire ce livre* » a dit le maréchal Lyautey, de *Mein Kampf*. Tout Belge devrait faire de même. A la lumière de la doctrine hitlérienne, la politique hitlérienne est lumineuse. Stresa risquait de former un front anti-prussien, il fallait donc « défaire » Stresa. Comme la Grande-Bretagne, germanophile de tradition et de culture, ne s'était détourné de Berlin que devant la menace navale follement suscitée par Guillaume II, Hitler a « eu » Londres en ayant l'air de renoncer, pour l'avenir, à ressusciter cette menace navale. Or, « avoir » Londres lui est essentiel. Qu'importe, pour cela, les concessions, le prix payé ! Car « *la nation allemande ne doit pas retomber dans l'erreur commise avant la guerre, et se faire un ennemi du monde entier; elle doit distinguer quel est son plus dangereux ennemi pour lui porter des coups en concentrant toutes ses forces sur lui.* » Il faut donc s'allier à l'Angleterre et aussi à l'Italie... si possible.

« *Aucune démarche, vis-à-vis d'une de ces puissances ne doit nous paraître trop dure, aucun renoncement ne doit nous paraître impossible, si nous avons finalement la possibilité d'abattre l'ennemi qui nous hait si rageusement* », « *l'ennemi mortel de notre peuple, la France* » !

« *En ce qui concerne l'Allemagne — écrit encore Hitler — le danger que la France constitue pour elle lui impose le devoir de rejeter au second plan toutes les raisons de sentiment et de tendre la main à celui qui, étant aussi menacé que nous, ne veut ni souffrir ni supporter les visées dominatrices de la France.* »

« *En Europe, il n'y a, pour l'avenir que nous pouvons embrasser du regard, que deux alliés possibles pour l'Allemagne : l'Angleterre et l'Italie.* »

L'Angleterre qui ne veut pas d'hégémonie française sur le Continent, l'Italie qui a des appétits à satisfaire. Il faut donc rassurer les Anglais, sur mer et même dans les airs. Puis Londres se désintéressera d'un conflit franco-prussien... croit Hitler.

Pour « *assurer au peuple allemand le territoire qui lui revient en ce monde* », pour annexer à l'Est, il faut s'allier à Londres et à Rome, « *alliance qui donnerait à l'Allemagne la possibilité de prendre en toute tranquillité les mesures préparatoires requises, dans le cadre d'une telle mobilisation, en vue d'un règlement de comptes avec la France* », car « *une alliance dont les buts n'englobent pas aussi la perspective d'une guerre est dénuée de sens et de valeur.* » Coûte que coûte il faut, c'est toujours Hitler qui parle, « *que l'ennemi mortel de notre pays, la France, tombe dans l'isolement.* »

Les rares Anglais qui connaissent l'Europe et ses génératrices se doutent bien que l'insatiable Prusse, après avoir battu la France, voudra l'*imperium mundi*. Ils savent, comme le disait un des plus éminents d'entre eux, que tant que la Prusse dominera les Allemagnes la paix sera impossible. Mais ils ne sont pas — ou plus... — aux leviers de commande de leur pays. La longue tradition protestante, anti-française et anti-latine de l'Angleterre, sa méconnaissance de l'évolution européenne, des préoccupations mercantiles aussi, ont fait accepter l'offre hitlérienne, ont fait donner dans le piège prussien.

Relisons, à la lumière des derniers événements, le « Testament politique de la nation allemande pour son attitude à l'extérieur », donné par Hitler à soixante millions d'Allemands :

NE PERMETTEZ JAMAIS QUE SE FORMENT EN EUROPE DEUX PUISSANCES CONTINENTALES. DANS TOUTE TENTATIVE D'ORGANISER AUX FRONTIÈRES DE L'ALLEMAGNE UNE DEUXIÈME PUISSANCE MILITAIRE — NE FUT-CE QUE SOUS LA FORME D'UN ÉTAT SUSCEPTIBLE D'ACQUÉRIR UNE TELLE PUISSANCE — VOYEZ UNE ATTAQUE CONTRE L'ALLEMAGNE. CONSIDÉREZ QUE C'EST NON SEULEMENT VOTRE DROIT, MAIS VOTRE DEVOIR D'EMPÊCHER, PAR TOUS LES MOYENS ET AU BESOIN PAR LES ARMES, LA CONSTITUTION D'UN TEL ÉTAT. S'IL EXISTE DÉJÀ, DÉTRUISEZ-LE. VEILLEZ QUE LES SOURCES DE LA PUISSANCE DE NOTRE PAYS NE SOIENT PAS DANS DES COLONIES, MAIS EN EUROPE, DANS LE SOL DE LA PATRIE. NE TENEZ JAMAIS LE REICH COMME GARANTI TANT QU'IL N'AURA PU DONNER, POUR DES SIÈCLES, A CHAQUE REJETON DE NOTRE PEUPLE, SA PARCELLE DU SOL. N'OUBLIEZ JAMAIS QUE LE DROIT LE PLUS SACRÉ EN CE MONDE EST LE DROIT A LA TERRE QUE L'ON VEUT CULTIVER SOI-MÊME, ET QUE LE PLUS SAINT DES SACRIFICES EST CELUI DU SANG VERSÉ POUR ELLE.

Et voilà tout ce qu'il faut avoir à l'esprit quand on parle... des visées de l'Italie en Ethiopie ! Question autrement complexe que ne veulent le faire croire ces bons juristes qui considèrent tous les pays comme des entités juridiques parfaitement équivalentes et possédant des droits strictement égaux. Nous y reviendrons, mais exprimons, dès aujourd'hui, notre étonnement de voir M. Struye, par exemple, parler de l'Italie, et la dénoncer, avec une violence et une âpreté qu'il n'eut jamais en parlant de la Prusse, de l'Allemagne plutôt — car la Prusse est inexistante en droit international, n'est-ce pas ? — même devant les agissements les plus condamnables et les plus odieux de cette cynique Allemagne...

* * *

A plus tard, aussi, les autres questions au sujet desquelles notre « abonné de la première heure » désirait notre avis. Nous croyons en avoir dit assez pour cette fois...

Très belle journée à Braine-l'Alleud, dimanche dernier. Une réussite parfaite. Le cardinal Mercier y fut célébré dignement et le discours de S. Em. le cardinal van Roey restera comme un remarquable éloge du grand ami de la jeunesse et de l'éducateur de premier ordre que fut son prédécesseur. Il faut savoir gré, et profondément, au ministre de l'Instruction publique, M. Bovesse, d'avoir associé les écoles officielles à cet hommage au cardinal Mercier. Son geste l'honore beaucoup. Les journaux ont donné le texte de la « note » que M. Bovesse a fait lire dans toutes les classes, rappelant le rôle patriotique du grand Cardinal. On a bien l'impression, en la parcourant, que la figure de l'illustre prélat n'a cessé de grandir depuis dix ans. Elle grandira encore. De plus en plus la Belgique prendra conscience de l'exceptionnelle valeur d'une de ses plus authentiques gloires.

Mais si nous nous félicitons, et vivement, du beau succès de la journée de dimanche — ce monument qui perpétue, dans son pays natal, le souvenir de l'incomparable éducateur, sur le seuil même de ce Collège qui porte son nom et qui est, lui, un monument vivant élevé à sa mémoire — qu'il nous soit permis, toutefois, de souhaiter que cette manifestation plutôt locale et quelque peu « limitée », n'empêche pas l'érection prochaine, dans un des endroits les plus fréquentés de la capitale, du véritable monument national que la Belgique se doit d'élever à la gloire du philosophe rénovateur, du grand Evêque, de l'éminent prince de l'Eglise, du Belge illustre que fut le cardinal Mercier.

La sainteté de l'Église, signe de Dieu

Au terme d'un précédent article, nous affirmions que l'Église nous place immédiatement en présence de l'action et de l'appel divins. En elle, disions-nous, nous retrouvons Jésus-Christ, et Dieu par Jésus-Christ. En avons-nous la certitude? Et qu'est-ce donc qui peut nous la donner? Parmi les gages de la présence de Dieu et de son action dans et par l'Église, il n'en est point de plus excellent, peut-être, que le signe de sa sainteté. Aussi voudrions-nous, dans les pages que voici, esquisser au moins une présentation de ce signe à nos lecteurs.

Notions

Il est périlleux de définir d'avance l'objet dont on va traiter : quoi qu'on veuille prouver, on s'expose à commettre une pétition de principe en partant de cette définition, et l'on risque de verser dans l'arbitraire, si l'on détermine d'avance les catégories où l'on veut ranger les réalités complexes de la vie. Cependant on ne peut laisser de dire de quoi l'on entend parler. Et pour la sainteté, il est sans doute superflu de s'embarrasser de longues analyses, subtiles et compliquées. Tout homme droit, une fois venu en sa présence, la reconnaît pour ce qu'elle est : la rectitude naturelle, la droiture de cœur lui en font un devoir. De par le monde entier, à toutes les époques, les hommes et les peuples ont su toujours ce qu'ils voulaient dire, quand ils déclaraient avoir vu, en telle rencontre faite : un saint; en telle vie : une vie sainte; en telle institution : une institution de sainteté. Ils ont toujours entendu par là qu'ils avaient reconnu en l'homme, en la vie, en l'institution : la présence et l'action divines, l'union à Dieu, à travers ou en l'homme, Dieu lui-même et sa volonté sur l'homme, la relation de l'homme à Lui. Ainsi, jadis, en Jésus-Christ; ainsi, de nos jours, en tous ceux qui ont visiblement « hérité de Lui, reçu de sa plénitude ».

C'est donc raisonner en dehors des réalités que de dire : « La sainteté ne prouve rien; quand on l'aurait constatée dans l'Église catholique, on n'aurait fait qu'une chose, à savoir : constater la réalisation du type catholique. » Non, les hommes ont toujours su discerner ce qui n'était que perfection *relative*, ou ce qui était contrefaçon(1), de tout ce qui, authentiquement, révèle Dieu : cette manifestation de Dieu, ils ne l'ont jamais reconnue que, précisément, dans le caractère *absolu* et *universel* de la perfection de vie et de l'effort vers Dieu (2). Ils ne l'ont pas moins sûrement discernée d'avec toute tendance ou tout effort simplement humain, même d'avec les vertus naturelles qui l'avoisinent de plus près, telles que la haute probité, la parfaite intégrité de mœurs, l'héroïsme de l'entraînement à la prière ou l'extase, comme chez Plotin (3). Déjà avant le christianisme les Anciens savaient discerner : Égyptiens, Grecs, Indiens n'en

étaient pas à confondre le Sage et « l'homme de Dieu ». Être homme de Dieu, c'est cela qui faisait le « saint ». Et qu'on fût homme de Dieu, cela se reconnaissait à l'union inséparable de trois caractéristiques : une pureté parfaite, d'esprit et de corps, une obéissance absolue à toutes les inspirations qui sont dignes de l'homme et de Dieu, enfin un amour pour les hommes qui dépasse visiblement tout ce qui peut sortir du fonds humain.

Que Dieu soit, non pas seulement un idéal qui n'existe que par la pensée et la tendance de l'homme vers le plus-être, mais au contraire le Vivant souverain dont la lumière éclaire et soulève l'intelligence même et tout le vouloir humain, c'est la puissance de la sainteté qui en fournit la preuve; elle est en effet *signe de Dieu*.

Et ce signe ne trompe pas. Tout ce qui n'est qu'humain peut causer déception et illusions, non pas la sainteté. Les hommes, du reste, quand elle atteint un certain degré de plénitude, ne s'y trompent jamais.

On la compare avec l'héroïsme. On affecte de n'y pas voir autre chose qu'une forme spéciale d'héroïsme, produite par un idéal spécial, galvanisant toutes les énergies, les orientant vers l'abnégation, l'altruisme, etc. En présence des faits, toutes ces assimilations et interprétations s'avèrent vaine fumée : car l'idéal spécial ne serait que chimère, s'il n'était la vérité même, et il ne pourrait être cause d'une puissance unique, comme il l'est (1). L'héroïsme est sans aucun doute une haute preuve de la noblesse de notre nature : celui qui sait endurer toutes les souffrances, sacrifier sa vie pour un idéal de progrès ou de bienfaisance, ou pour un devoir : explorateurs comme René Caillé (2), ou de Brazza, médecins bravant les morsures du radium, soldats s'exposant, se vouant à la mort, pour sauver leurs frères d'armes, ou conquérir ou défendre une position : tout cela est sublime, mais tout cela reste purement apanage de la noblesse humaine, et nul qui est droit, ne confond avec la sainteté : Charles de Foucauld (3), avant sa conversion, était un héros; son attitude d'âme et sa valeur d'homme étaient-elles comparables à ce qu'elles furent après, quand il fit pénitence pour ses excès passés, devint l'amant du Seigneur, le frère des Maures, ermite pour eux, à Tamanrasset? A côté de l'héroïsme de sa piété et de sa charité, celui qu'il avait déployé jadis comme explorateur, apparaissait si limité, si partiel, si superficiel! Il en va ainsi de tous les héroïsmes purement humains : ils se bornent à tel objet qui passionne, et ne galvanisent que par rapport à lui, l'homme s'identifiant pour ainsi dire avec lui. Par la limitation ils portent la trace de tout ce qui est de ce monde. Tout au contraire, dans la sainteté, l'homme a conscience, sans doute, qu'il s'unit à l'objet qu'il aime, mais il ne s'identifie nullement avec lui :

(1) On ne traite plus les saints catholiques de névropathes ou d'anormaux; on reconnaît en eux des « mystiques majeurs » (l'expression est de Delacroix), ce qui veut dire que parmi les mystiques de toutes les religions, ils excellent, ils éminent, par la magnanimité et la force qu'ils déploient.

(2) Voir JALABERT, René Caillé, *L'Appel de Tombouctou*, Etudes, t. CXCVI, 1928, pp. 323 et suiv.

(3) Voir sa vie par René Bazin ou par Paul Lesourd.

(1) Telles que le fanatisme, les performances du fakirisme, le visionnarisme, etc...

(2) V. JOLY, *Psychologie des saints*, Paris, Lecoffre, 1898, et *Psychologie des grands hommes*, Paris, édit. Spes, 1924.

(3) Voir plus bas pour Plotin.

il reconnaît en celui-ci une transcendance devant laquelle il n'est que serviteur obéissant. D'autre part, cependant, en son humilité, il reçoit une puissance qui, par sa grandeur pour ainsi dire illimitée, porte la marque de Celui qui est d'un autre ordre que tout l'humain, au-dessus de tout; et en même temps cette puissance si haute atteint les hommes au cœur même de leur vie.

Donc, si l'héroïsme trahit, par ses limitations, son origine et son caractère humains, il en va autrement de la sainteté. Elle vient combler la perfection humaine, mais en obligeant l'homme à se dépasser, à se livrer à un appel d'En-Haut, et à reconnaître qu'il ne fait que répondre, que coopérer, de toutes ses forces, pleinement et absolument, autant qu'humblement, à l'œuvre d'En-Haut. Elle l'oblige à reconnaître que, pour agir, comme elle le fait, dans les profondeurs et à l'intime de la vie d'âme et d'esprit, elle doit recevoir d'En-Haut lumière et impulsion, que c'est de là que vient toute la puissance de son action.

Nous ne pouvons, en ces quelques pages, qu'ébaucher la preuve. Aussi bien, c'est moins à des écrits qu'à la vie de faire cette preuve; celle-ci n'a pas à être contraignante ni écrasante, comme le serait une évidence matérielle; elle ne peut être qu'éclairante, invitante, obligeante même, si on la comprend réellement; mais elle s'adresse au libre vouloir humain, mis en présence de la lumière et de la vérité de vie. Enfin, cette preuve n'a pas à se présenter comme faite une fois pour toutes, achevée. Elle est faite sans doute depuis des siècles, mais elle se fait tous les jours encore, à mesure que se prolonge dans l'existence de l'humanité l'action divine dans les cœurs, au nom de Jésus-Christ, par l'Eglise.

Nous montrerons d'abord la sainteté en quelques exemples concrets, particuliers, parce que de tels exemples sont plus aisés à saisir d'un coup d'œil que des tableaux d'ensemble. Ces exemples suffiront déjà à faire reconnaître avec certitude Dieu et son action. Nous esquisserons en une seconde partie le tableau d'ensemble, afin de montrer positivement que ce ne sont pas tant les individualités qui conquièrent et font par elles-mêmes leur sainteté, mais que c'est, en elles, l'action de Jésus-Christ, transmise par l'Eglise; que ce rôle de l'Eglise s'étend à l'humanité entière, dans la mesure où l'humanité accepte que l'Eglise agisse sur elle. Enfin nous répondrons à ceux qui contestent que l'Eglise détienne et apporte les principes de la vraie vie de l'humanité; nous le prouverons, et, du même coup apparaîtra que cette vie d'ensemble comporte, elle aussi, la manifestation de Dieu.

L'action divine dans les grands saints; leur union à Dieu par Jésus-Christ.

Un seul grand saint constitue, quand on comprend toute la portée du fait, une preuve irréfutable de la sanction divine accordée à la vie qu'il mène, à la croyance qui inspire et commande toute cette vie.

Ainsi du curé d'Ars (1). C'était un pauvre enfant de paysan, si borné qu'il parut constamment incapable d'aborder les études qui conduisent au sacerdoce; il échouait à toutes les épreuves. Pourtant, il devint prêtre, réalisant le minimum nécessaire, au moment où tout semblait désespéré. On sait ce qu'il devint :

(1) Qu'on lise la vie par Trochu, écrite avec critique, ou celle de Monnin, qui a le charme du témoin oculaire, on s'apercevra que les faits sont indéniables et indéniablement miraculeux. Il guérissait même les corps, mais comme par surcroît, sans avoir paru le vouloir ni même y penser, comme cet enfant qu'il se contenta de bénir, et sous l'attouchement léger du pouce bénissant, la grosse verrue, que le pauvre petit avait sous l'œil sauta...
V. TROCHU, *Le curé d'Ars*, Vitte, 1931, p. 613.

le conseiller intime des consciences, de par toute la France, et par delà ses frontières. Comment le devint-il? Il sacrifia toutes choses : liberté, air, lumière, poésie de la campagne, repos, sommeil, nourriture, tout, pour s'absorber exclusivement dans la prière et le ministère du confessionnal. Son existence paraissait un défi à la prudence humaine; ses confrères et collègues s'en alarmaient, et s'inquiétaient aussi du succès d'un prêtre « aussi peu doué ». On constata qu'il était le plus précis, le plus avisé des casuistes. Mais les âmes ferventes éprouvaient bien autre chose, et les pécheurs aussi : il scrutait les cœurs, découvrait ceux qui se cachaient à ses yeux, décelait au fond des consciences les crimes, que par un illogisme caractéristique de la faiblesse humaine, on tentait d'ensevelir dans les replis de la conscience, ou qu'on oubliait au fond du passé. Il retournait les dispositions et il lui arrivait de guérir jusqu'aux maladies corporelles. Comment expliquer? Serait-il conforme à la sincérité de se borner à invoquer l'attirance exercée par l'ascète étonnant, prestigieux? La puissance de convertir et de vivifier les âmes, la force sans limites de cette charité qui faisait embrasser tous les pécheurs, et allait découvrir les péchés, pouvait-elle venir de l'homme?

Concluons : par lui-même M. Vianey n'eût été qu'un pauvre prêtre passablement ignorant, et peut-être admirable de piété et de dévouement; mais il n'eût jamais eu même l'idée de faire ce qu'il fit, de devenir ce qu'il devint et d'oser ce qu'il osa. Il devint la manifestation visible, la preuve tangible, de la sanction divine accordée par Dieu à l'exercice du pouvoir de pardonner le péché, confié à l'Eglise catholique. Au saint, qui acceptait de devenir un miracle vivant de charité, et de sacrifice de soi au ministère de l'Eglise, il fut donné de fournir au monde la preuve de la miséricorde de Dieu agissant par cette Eglise et par ses prêtres. Pourquoi faut-il donc que le monde, et tant de catholiques même, ignorent presque tout de faits aussi prodigieux, aussi consolants, aussi vivifiants pour la pensée et la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ?

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (1) est célèbre dans le monde entier. Qui aurait pu le prévoir, il y a quelque cinquante ans? Sa vie fut une vie enfermée; ses vertus, la mise en pratique de l'anéantissement volontaire dans la prière et le sacrifice de soi, afin de réparer l'impiété et l'orgueil des hommes : une vie de carmélite. Il est vrai que, dès l'enfance, sa prière allait rejoindre les criminels endurcis, pour lesquels elle implorait la pénitence finale et suppliait Dieu de lui donner un signe qu'Il l'avait exaucée. Mais la vocation de carmélite vint combler les désirs de la jeune fille, et son existence au Carmel ne fut que l'accomplissement jusqu'au bout du sacrifice consumant de la charité, dans l'obéissance et la confiance en Dieu.

En présence d'une telle vie, l'esprit moderne peut-il encore affirmer que la prière n'a d'autre vertu que de polariser les facultés de l'homme, créant en lui un idéal plus fort? Est-ce donc la puissance subjective, que la jeune sainte se serait faite à elle-même, qui lui donna la puissance de stimuler la confiance en Dieu et d'éveiller le repentir chez les pécheurs, par delà sa vie terrestre, jusqu'aux confins du monde? Ne sommes-nous pas obligés de reconnaître en elle la puissance de l'union à Dieu, laquelle pourtant ne peut être réelle et atteindre le monde entier, pour des siècles, que si la force psychologique humaine est entrée en union avec la puissance de Celui qui unit les hommes à travers les espaces et les siècles? Celui qui voudrait douter encore, qu'il prenne donc connaissance des merveilles qui ont autorisé, qui ont obligé les Souverains Pontifes à abrégé tous les délais prévus pour les béatifications et les canonisations.

(1) V. la vie de la sainte, de préférence par ANGOT DES ROTOURS, coll. *Les saints*, ou par M^{re} LAVEILLE, ou par H. GHÉON.

Saint Joseph Cottolengo (1) nous fera toucher du doigt les puissances de réalisation qui parfois viennent sanctionner la sainteté. C'était un chanoine doué du plus beau talent. Mais la Providence mit sur son chemin une pauvre femme que l'hospice civil ne pouvait recueillir : ce fut le point de départ d'une renonciation à tout l'avenir que les études lui avaient préparé, mais, en revanche, d'une fondation que les Turinois devaient appeler « la maison du miracle ». Une maison qui se développerait, qui vivrait et ferait vivre d'abord des dizaines, puis des centaines, puis quatre, six mille, dix mille malades, avec leurs infirmières, leurs médecins, pendant des dizaines d'années, sans aucun revenu assuré, sans aucune garantie humaine du lendemain, en dépit des oppositions et des défiances, au mépris de tous les calculs élémentaires de prudence humaine. Prêtres, chapitre, évêque, administration municipale, gouvernement royal, tout le monde compétent voulut établir le vivre de la maison sur des fondements humainement sûrs; tout fut écarté par le saint. Il refusa péremptoirement tous les subsides offerts, et s'il lui restait de l'argent le soir, il le jetait, littéralement par la fenêtre, afin d'inculquer à tous que sa maison était et devait rester exclusivement « la maison de la Providence », vivant des aumônes qu'au jour le jour enverrait le Père des cieux. Une banque, une entreprise lucrative quelconque n'eût pas tenu huit jours dans les conditions que le saint imposait à sa « maison », et cette maison dure encore, après soixante ans.

D'où vint cette puissance? Dira-t-on que les Turinois s'éprirent d'une entreprise aussi romantique? Mais sur une aussi vaste échelle, et si durablement, est-ce possible humainement?

Comment se fait-il que tous ceux qui s'alarmèrent avaient eu tort, étaient hors de la vérité, tandis que Cottolengo, lui seul, prophétisant que sa maison couvrirait un vaste terrain, occuperait tout un quartier de la ville, avait raison? Le saint se savait donc en possession d'un pouvoir que nul ne connaissait comme lui, ni ne possédait? D'où lui venait cette connaissance, et ce pouvoir? Quelle était cette vérité dont le saint était sûr, comme personne? Il savait lui, de connaissance unique, que la Providence paternelle de Dieu n'abandonnerait pas, non pas même dans l'ordre temporel, les misérables dont lui, Cottolengo, fort de sa confiance, prendrait la charge. Son motif à lui d'être sûr, c'était Dieu même et la volonté divine sur lui. Il se savait appelé à vérifier à la lettre les paroles de l'Évangile : « Quand vous aurez besoin..., le Père céleste prendra soin de vous... N'ayez pas souci du lendemain... Voyez les oiseaux du ciel et le lis des champs... Quiconque demande reçoit, et qui frappe, il lui sera ouvert » (Matth., VI, *passim*).

Tant d'autres, laïques, prêtres, religieux, pontifes, avaient lu, comme Cottolengo, ces paroles évangéliques; nul ne les comprenait, comme lui savait les comprendre; lui seul, il le pouvait; pour tout autre, espérer l'accomplissement littéral, c'eût été tenter Dieu, négliger les moyens humains dont Dieu veut qu'on se serve; pour le saint, négliger ces moyens, n'était pas folie, mais sagesse voulue, bénie, sanctionnée de Dieu même, parce que basée sur une charité unissant jusqu'au bout à la charité du Christ (2).

**La source de la puissance :
la participation à la vie de connaissance et d'amour,
qui est celle de Jésus-Christ**

Visiblement la certitude de Cottolengo lui venait de ce qu'il avait reçu la même lumière quant à l'amour de Dieu pour les misérables et les petits, qui était la connaissance même que Jésus-Christ en avait. Le dévouement du curé d'Ars pour les pécheurs était une participation de la miséricorde de Jésus, et sa puissance, une preuve visible du pouvoir de pardon qui était celui de Jésus-Christ lui-même, confié maintenant au serviteur, au ministre de l'Église. Enfin la puissance donnée à la prière « dans le secret » de Thérèse de Lisieux était communication de la puissance de prière qui appartenait à Jésus lui-même et qui lui avait fait dire : « En ce jour-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis point que je prierai le Père pour vous. Car le Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti du Père » (J., XVI, 26-27). Exactement la foi et l'espérance que Thérèse, instruite par l'Église, avait placée en Jésus, Sauveur.

Quand on vient en présence des grands saints, « béatifiés ou canonisés », les objections, les tentatives d'explication par les qualités et les héroïsmes naturels, s'évanouissent comme neige au soleil. On le voit trop bien, il n'y a, en toutes les rationalisations, que ce que les Anglais appellent : *paper logic*, de la logique sur le papier, épilouant *autour* des réalités, incapable de les pénétrer, restant au dehors. Mais dans le fait de la sainteté, c'est de réalité vécue qu'il s'agit. A vrai dire, cette réalité de vie est si haute, mais aussi tellement mystérieuse, que les raisonnements à son sujet, pour convaincants ou persuasifs qu'ils puissent être, ne sauraient en évoquer que la moindre part, la plus superficielle. C'est le contact, la présence comprise et aimée, qui est nécessaire. Seul l'exemple vivant, ou revécu à l'intime de la conscience, fait saisir l'action et l'appel de Dieu et impose comme un devoir cette certitude riche, faite de la possession réelle des données, qui a nom « certitude morale ».

* * *

Dégageons les conclusions : les chrétiens ordinaires, même prêtres ou évêques, interprètent et appliquent l'Évangile avec des limitations humaines. Les saints font éclater la plénitude de Jésus-Christ, en eux et par eux. La pensée, le ministère tout entier du curé d'Ars, ne se comprend que si Dieu est avec lui, bénissant son œuvre et son dévouement, jusqu'au miracle. La même puissance de Dieu est sur l'abnégation et toute l'ascèse, en apparence anéantissante, d'une Thérèse de l'Enfant-Jésus. Enfin, c'est encore la lumière et la Providence de Dieu pour les pauvres, sa volonté qu'on les aime et qu'on se mette à leur service, qui, seule, explique l'œuvre et toute la vie d'un Cottolengo.

Mais ce ministère d'un curé d'Ars, c'est au nom du Christ que l'Église ordonne à ses prêtres de l'exercer; de même, c'est au nom de Jésus-Christ que les vierges chrétiennes, depuis des siècles, vouent leur existence et toute leur prière au sacrifice réparateur; c'est la même lumière de Jésus, enfin, qui éclaira saint Joseph Cottolengo. D'où peut venir, à travers les siècles, cette puissance unique, souveraine du nom de Jésus-Christ, sinon de ce que l'union à Dieu vient de Lui, parce qu'elle se réalisa en Lui à un degré unique?

Son union, d'une part, avec Dieu, avec tous les hommes de l'autre, Jésus-Christ l'avait déclarée formellement quand Il dit : « Ce que vous aurez fait au moindre des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait » (Matth., X, 42), et : « Quand vous donniez à manger à ceux qui avaient faim, à boire à ceux qui avaient

(1) Ce que nous connaissons de mieux sur ce saint, ce sont encore les articles de GUILLERMIN, COTTOLENGO. *Études*, t. 135 (1913), pp. 289, 481, 602

(2) On sait que des faits analogues se produisirent, au moins momentanément, et peut-être plus miraculeusement encore, dans la vie du curé d'Ars, de saint François Régis, etc. Nous faisons allusion aux multiplications avérées de farine, de pain, de blé, d'huile, etc. V. TROCHU, o. c. p. 245 ss., VIASNEY, *Vie de s. François Régis*, coll. *Les Saints*, OLIVIER LEROY, *Suite aux miracles du Sauveur*, dans *La Vie intellectuelle*, t. XXII, 10 juin 1933, p. 181-201, a réuni un certain nombre d'exemples, mais sans en faire une critique approfondie.

soif, habilliez ceux qui étaient nus, c'est à moi que vous l'avez fait » (Matth., XXV, 35 et suiv.). D'où vient donc cette intimité de solidarité, cette conscience d'être le Maître et le Juge de toute charité, de par son autorité personnelle, sinon de ce que Jésus-Christ possède en Lui la justice et l'amour de Dieu pour les hommes, et de ce qu'Il atteint l'humanité à la source même et à la fin, de l'être et de l'agir?

Depuis saint Paul, les saints, incarnations vivantes de l'Eglise universelle, proclament : « J'ai été crucifié avec le Christ, et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi » (Gal., II, 20). Après saint Paul, tous les saints montrent et prouvent que l'essentiel n'est pas de donner libre essor à tous leurs élans, mais au contraire de sacrifier et crucifier tout ce qui les reploierait sur eux-mêmes, afin qu'ils soient livrés à l'action du Christ : « Ce que je vis maintenant dans la chair, poursuivait saint Paul, je le vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi » (v. 21).

La foi fait donc vivre, réellement, du Christ. Cette croyance, les saints, unanimement, avec l'Eglise, la proclament, et les fidèles la partagent tous. Mais les saints en *donnent la preuve*, en la force de leur connaissance et de leur amour de Dieu et des hommes.

Le signe d'union à Dieu.

En effet, de qui peut être cet amour qui embrasse et unit les misérables et les pécheurs et les saints, les soulageant, les sauvant les uns grâce aux autres, afin de les unir tous à Lui-même? Quel est celui qui communique aux saints la certitude que la sagesse suprême et toute-puissante, c'est de tout risquer, de tout oser, de tout sacrifier, de tout immoler, par delà toutes les bornes de la prudence et des calculs humains, par confiance absolue en sa parole à Lui, à travers les siècles? Celui-là, qui bénit la confiance sans limites placée en Lui comme en Dieu même, qui réalise jusqu'au miracle, ne peut être en vérité que Celui que l'Eglise annonce depuis tant de siècles, en son nom, comme étant le Révéléteur du vrai Dieu, c'est-à-dire le Fils de Dieu, venu en ce monde, pour faire connaître Dieu comme son Père et le Père de tous les hommes. C'est pourquoi dans la sainteté chrétienne, qui est essentiellement charité, resplendit le signe de Dieu, de sa présence et de son appel.

La sainteté est donc bien un « signe de Dieu ». Car c'est Lui qui se manifeste en elle. Pour le voir, le comprendre, et en être certain, il n'est pas nécessaire qu'on sache suivre les développements d'une argumentation abstraite, mais qu'on prenne contact avec une réalité vivante (1). L'argumentation philosophique abstraite, au sujet de Dieu, viendra apporter son contingent de difficultés et sa part de confirmation, mais ce qui fonde d'abord la crédibilité, c'est la manifestation actuelle de son action sanctifiante : Celui qui agit, est; Il est, comme Il agit.

Pour découvrir avec certitude la présence et l'action de Dieu, point n'est donc besoin de s'être fait au préalable une conviction sur la valeur rationnelle d'une théodicée philosophique. La haute spéculation viendra à son heure, apportant, comme nous disions, sa part de confirmation à ceux qui sont capables de la bien saisir. Mais notre crédibilité, se fondant sur la vérité de fait, vivante et humaine en même temps que surnaturelle, est entière et ferme, sans avoir à s'appuyer sur cette spéculation abstraite, si excellente soit-elle.

Le désaccord de la philosophie contemporaine au sujet de la valeur des « preuves de saint Thomas » n'a rien qui doive nous

(1) Comparez avec ce que nous disions, dans notre article du 17 mai, au sujet du rôle de la preuve du fait historique de la révélation et de la fondation de l'Eglise par Jésus. La science est confirmation humaine, non pas fondement.

émouvoir. Et que bien des catholiques même ne voient pas clairement ce qu'il en faut penser (1), ne prouve nullement qu'ils soient illogiques dans leur foi : s'ils sont à même de connaître et de comprendre « le signe divin » de la sainteté, la reconnaissant pour une œuvre divine, ils donnent un assentiment hautement raisonnable à Dieu même, qui se manifeste dans la plus belle de ses œuvres.

Psychologiquement, humainement, leur assentiment est d'ordre supérieur à la certitude logique de la conclusion qui sort des preuves métaphysiques de l'existence de Dieu. Au premier abord celles-ci paraissent si simples, si péremptoires, que les simples les acceptent spontanément et reconnaissent Dieu tout au moins pour Celui qui est l'Auteur des merveilles de la création. C'est ce qu'attestait saint Paul dans le chapitre I^{er} de l'Épître aux Romains. Mais les « doctes », de nos jours, élèvent tant d'objections contre les preuves de l'Infini comme tel, ou de la Création, ou de la transcendance divine! Et en toute bonne foi! Leur faudra-t-il donc discuter interminablement..., se débrouiller avec Kant, Fichte, Hegel, Bergson, Boutroux, Parodi, tous les panthéistes de tous les idéalismes, avant de pouvoir légitimement croire en Dieu et adhérer au Christ?

Non pas, s'ils ont rencontré le signe concret, vivant, infaillible, de la sainteté divine. L'Apôtre disait devant l'Aréopage : « Dieu n'est pas loin de nous... C'est en Lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être » (Act., XVII, 28). Nulle part comme en la sainteté il n'est manifeste que l'acte humain ne saurait être, si Dieu n'en était la Cause première et la Fin dernière, s'il n'était l'Auteur de la vie et le Maître et Juge de la conscience donnant à l'homme, au plus profond de son pouvoir de décision, l'être et l'agir en vue de cette Fin dernière. Dans la sainteté, donc, l'homme se voit obligé de remonter à Dieu par la voie de la plus belle de ses œuvres, à savoir : le mouvement de l'homme tendant vers Lui, par l'absolu de l'obéissance à l'Amour souverain. La sainteté révèle le Bien suprême qui l'appelle à l'union avec Lui et d'autre part, la rencontre du mouvement de l'homme avec Dieu même. Dieu se manifeste dans la sainteté plus clairement et plus immédiatement que dans la splendeur des mondes stellaires ou dans les abîmes de l'infiniment grand ou de l'infiniment petit. La grandeur de Dieu est une immensité d'amour et son Etre même, c'est l'infini don de soi (2). Dans la sainteté, à des degrés divers, quelque chose de cette essence de l'Etre divin transparait, son image parfaite se révéla, jadis, avec plénitude, en la Bonté souveraine de Jésus-Christ. Les saints reproduisent pour nous les traits de Jésus; ils nous aident à le connaître, à pénétrer en son cœur, ils nous élèvent vers Lui, en même temps que, inséparablement, ils nous font monter vers Dieu.

M. CLAEYS BOUUAERT, S. J.

(A suivre.)

(1) Il ne faut pas se dissimuler que, dans nos universités modernes, ils sont de plus en plus nombreux, même parmi les catholiques, ceux qui se défont de la métaphysique et se déclarent peu convaincus par « les preuves de saint Thomas »; ils souscriraient volontiers à ces lignes de Pascal : « Les preuves de Dieu métaphysiques sont si éloignées du raisonnement des hommes et si impliquées qu'elles frappent peu; et quand cela servirait à quelques-uns, cela ne servirait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration, mais, une heure après, ils craignent de s'être trompés. » *Pensées*, édit. J. Chevalier, Gabalda, 1927, t. I, p. 5. Nous croyons que Pascal avait en vue surtout les raisonnements de Descartes, et nous sommes persuadés que si nos intellectuels voulaient les appliquer à saint Thomas, ils auraient tort; que c'est comprendre superficiellement la pensée du saint Docteur que de s'arrêter au dessin, « physique » pour ainsi dire, par lequel il retrace, ou amorce, les voies de l'esprit qui mènent à Dieu. Mais nous ne nous inquiétons pas pour ceux des catholiques qui ne partageraient pas notre persuasion. Ne l'avons-nous pas dit assez : Dieu se manifeste de manière certaine, pour notre connaissance raisonnable et naturelle, dans la plus belle de ses œuvres?

(2) La révélation du mystère de la Trinité est venue préciser cette vérité que pouvait deviner et entrevoir l'esprit humain, par ses forces naturelles.

La lourde faute

La panique est mauvaise conseillère. Quand les hommes qui poussent Hitler annoncèrent leur intention de construire des sous-marins, les politiciens anglais furent totalement surpris et pris de panique. Le résultat fut exactement ce que désirait Berlin ou, plus exactement, Potsdam. Les Prussiens se sont, maintenant, assuré le soutien de la Grande-Bretagne pour leur politique de menaces agressives. Depuis l'Armistice, le monopole bancaire anglais n'a cessé de favoriser le retour de l'alliance avec l'Allemagne. Cette panique parmi nos politiciens lui fournit l'occasion opportune et le monopole bancaire a obtenu plus qu'il n'espérait. Au nez et à la barbe du *Foreign Office* et de quiconque connaît l'Europe. La chose est faite et les conséquences en sont inévitables — mais les politiciens doivent bien regretter ce qu'ils ont laissé faire.

Un autre effet de la panique et de ses décisions aveugles est d'obliger leurs auteurs à chercher des excuses. Ceux qui furent assez fous de tomber dans le piège s'agitent et se débattent dans trente-six explications. La résurrection de la marine allemande va « assurer la paix ». Elle va « arrêter la course aux armements ». (Justes dieux!) Elle n'est comprise ni à Paris, ni à Rome, parce que les Français et les Italiens sont des étrangers dont on ne peut attendre qu'ils comprennent de difficiles problèmes politiques. Elle nous met bien, nous Anglais, avec les « hommes d'action » de Berlin. Comment donc! Leurs actions sont directes et au point. Il y a un an à peine, ils commettaient froidement un certain nombre d'assassinats révoltants, massacrant leurs rivaux sans même un semblant de jugement.

Cette résurrection de la marine allemande, dit-on encore, conduira « à un accord général de désarmement ». On découvrira très vite où conduit cette résurrection. Même le plus stupide de nos politiciens professionnels en est à soupçonner — moins d'une semaine après la lourde et irréparable faute — de quoi demain va être fait.

* * *

Toute cette aventure est un exemple frappant de la manière dont les institutions parlementaires affaiblissent graduellement une nation, quand elles cessent d'être aristocratiques. Les parlements sont faits pour le gouvernement par une classe « dirigeante », une « *gentry* » possédant une tradition commune, formant corps et agissant comme tel. Quand les parlements ne sont plus l'expression d'une classe « dirigeante » et produisent, à sa place, le politicien professionnel, ils sont pires qu'inutiles. Plus personne ne les respecte, leur poids moral disparaît et leur capacité d'assurer et de diriger le bien commun disparaît également. Par leur nature, ils ne peuvent être représentatifs, comme peuvent l'être un roi ou une aristocratie : ils tombent sous le pouvoir de la ploutocratie. Ils attirent des hommes médiocres et ne donnent jamais aux quelques hommes capables qu'ils possèdent, les charges qui leur conviennent.

Le monarchisme actif est un des remèdes pour la maladie dont je parle; l'émeute populaire en est un autre — encore que dangereux et spasmodique (c'est le remède que nous verrons, peut-être, appliqué bientôt en France). Mais en Angleterre, où on a perdu jusqu'au souvenir d'une monarchie active et où la violence populaire est inconnue, la décadence du parlement est incurable. Et c'est malheureusement à nous, contribuables anglais, à payer

la note. La nouvelle flotte sera bâtie grâce à des crédits anglais. De plus cette nouvelle flotte allemande va conduire à de nouvelles et lourdes augmentations du budget-naval anglais. Déjà la Grande-Bretagne fut obligée d'augmenter grandement ses armements aériens; voilà que les défenses navales vont suivre. Demain, il faudra accroître de même les armements terrestres du pays.

Une erreur de pareille envergure commise brusquement par peur, produira toute une moisson d'effets néfastes qui, chacun, donnera naissance à une moisson nouvelle. Mais il est trop tard pour se lamenter et chercher des remèdes désormais inutiles. Il n'y a qu'à tenir le coup et à surveiller attentivement les conséquences malheureuses qui vont se développer — et elles se développeront rapidement...

HILAIRE BELLOC.

Un livre magistral sur l'ancienne Russie⁽¹⁾

Aujourd'hui professeur de langue et de littérature russes à l'Université de Londres, sir Bernard Pares connaît la Russie à fond.

Depuis 1898, il l'a visitée un grand nombre de fois. Il y a débarqué d'abord tout au début du règne de Nicolas II, alors qu'un régime parlementaire semblait plus éloigné que jamais, après que le Tsar eut qualifié publiquement de « rêveries insensées » les aspirations d'ordre constitutionnel (15 janvier 1895). Il l'a connue au début du régime des Doumas, alors que la première de ces assemblées frémissait à la fois de haine, d'impatience et d'enthousiasme, pour être dissoute sans autre forme de procès en juillet 1906, sans que les dizaines de millions de moujiks en lesquels elle avait mis toute sa confiance et dont elle croyait défendre ardemment les intérêts eussent réagi en aucune façon. Il l'a revue sous la deuxième Douma, un peu assagie et dissoute plus facilement encore (1907). Sous les troisième et quatrième Doumas, passablement domestiquées, il a parcouru la Russie des villes et celles des campagnes. Il l'a vue dans la paix comme dans la guerre, sous la monarchie, comme sous le gouvernement provisoire et un peu sous le bolchévisme. Pendant la guerre, il a été en contact tant avec le front qu'avec l'arrière russes. Il a traversé le pays en long et en large, il a séjourné en Sibérie en 1919, revenant en Europe peu de temps avant la chute de l'amiral Koltchak par l'Irtych, l'Ob et la mer de Kara (océan Arctique). Ses souvenirs de Russie sont consignés en un volume de 600 pages.

Bien qu'il ne semble pas être revenu dans l'ancien Empire des Tsars depuis 1920, il n'a cessé de rester en contact étroit avec tout ce qui touche à la Russie. A un certain moment il avait cru devoir joindre ses efforts à ceux d'autres Anglais pour combattre la propagande communiste en Angleterre. Il ne tarda pas à se convaincre que, pour parler comme M. William Green, président de la Fédération américaine du Travail : « Elle n'aurait jamais dû effrayer personne (2) ».

Les sympathies de sir Bernard Pares pour la Russie et les Russes sont profondes et chaleureuses; des appréciations élo-

(1) *My Russian Memoirs*, by Bernard Pares, chez Jonathan Cape, Londres.

(2) D'accord quant au peu de danger présenté par cette propagande en Occident en temps de paix. Peut-être en serait-il différemment après une nouvelle Grande Guerre...

gieuses sur le caractère russe se rencontrent sous sa plume fréquemment; citons-en quelques unes :

Un Russe est toujours votre ami. Peu importe ce que vous faites, s'il est votre ami, il le reste. Là où vous êtes en cause, toute sa mentalité (mind) fonctionne autrement qu'elle ne le ferait pour des étrangers. Il est disposé à faire tout ce que vous voulez; point n'est besoin pour vous d'expliquer. Je suis arrivé à la conclusion — elle doit sembler fort extravagante — que chez d'innombrables Russes, ce qui les fait agir, c'est ce que nous appelons altruisme. Un Russe fera pour vous beaucoup plus qu'il ne fera pour lui-même. Il pense plus à votre bonheur qu'au sien propre. Ce qu'il goûte le plus, c'est ce qu'il peut faire de conserve avec un ami, de façon à ce que tous les deux en tirent le même profit et le même plaisir (p. 43).

Il y chez les Russes

un formidable instinct de fraternité. Les termes de famille sont employés beaucoup plus souvent que chez nous. Toute vieille paysanne en charrette que vous priez de vous laisser passer sur la route est une « tante ». Pour leur officier les soldats sont des « enfants ». A tout petit enfant on est présenté comme un nouvel oncle; « frère » est un terme appliqué à tout le monde (p. 37).

L'humanité était certainement le trait distinct des soldats russes. On n'avait qu'à les observer lorsqu'ils venaient de faire un prisonnier : ils lui donnaient la moitié de leur ration; il est même plus probable qu'ils en laissaient au prisonnier la meilleure part parce qu'étranger et, dans une certaine mesure, hôte (p. 272).

Dira-t-on que sir Bernard s'exagère parfois les qualités positives des Russes? ... En tout cas il voit, aussi, quelques-uns tout au moins de leurs défauts.

Les sympathies qu'il leur témoigne ne s'étendent ni au défunt régime tsariste ni au régime bolchéviste. Pour ce qui est de ce dernier, peut-être voudrait-on parfois voir chez sir Bernard un peu plus de révolte et d'âpre colère à l'égard des procédés bolchévistes. Mais tout compte fait, il nous le faut prendre tel qu'il est : or, les Russes trouveraient difficilement un meilleur apologiste et un ami plus sincère et plus convaincu.

Sir Bernard Pares, s'il connaît la Russie comme sa poche, connaît aussi fort bien la langue russe. Très peu d'erreurs à relever dans son ouvrage.

Le style du livre est sec, *matter-of-vact* (1) : en quelques mots l'auteur nous narre ses expériences et ses impressions et résume les entretiens qu'il a eus, sans se préoccuper d'orner ou d'enjoliver son langage. Bien rares sont les descriptions tant soit peu pittoresques; en voici une — bien brève. Sir Bernard Pares se rend (en 1919) de Londres en Sibérie à travers le Canada. A Calgary

je vis le plus beau spectacle que je crois avoir jamais vu. A une distance de quelque quarante milles on voyait la longue ligne des Montagnes Rocheuses colorée par le rose du soleil levant. Elles étaient tout aussi belles lorsque nous les traversâmes : ce n'était pas là seulement un simple amas de rochers, mais toutes sortes de formes fantastiques suggérant des images féeriques; pour inspirer de très beaux vers il ne leur fallait qu'un vates sacer (p. 498).

Ce *vates sacer* ne s'est pas présenté. Et la concision même de ce passage met encore plus en relief le caractère prosaïque de l'ouvrage, très documenté, bourré de faits, d'observations, mine inépuisable de renseignements, mais éminemment « terre à terre ».

(1) Je n'ai pas cru devoir conserver pour la transcription des noms propres russes l'orthographe de sir Bernard Pares et ai préféré l'orthographe « stéréotypée » « off » au lieu de « ov » (bien que cet « off » soit fautif), etc.

Il est, nous venons de le dire, hostile au tsarisme. Mais il reconnaît que les représailles du régime contre les révolutionnaires étaient, en partie tout au moins, justifiées par la multiplicité des attentats et assassinats politiques. Et il cite à ce propos (p. 206, note) des chiffres suffisamment édifiants : nombre des fonctionnaires (et agents de police) assassinés par les terroristes : en 1905, 238; en 1906, 768; en 1907, 1,231; en 1908, 394. Pour les blessés, nous avons : 258 en 1905, 820 en 1906, 1,312 en 1907 et 615 en 1908.

Que devant de telles hécatombes le gouvernement impérial n'ait pas toujours fait preuve de mansuétude dans la répression, cela se comprend aisément, avouons-le...

* * *

Quels furent « les véritables auteurs de la Révolution »? Pour sir Bernard Pares, ce sont Raspoutine et l'Impératrice, et cependant voyez l'objectivité avec laquelle il parle de cette dernière.

Son caractère était, dit-il, d'une très grande simplicité :

Elle était une femme réellement bonne, profondément religieuse, adorant son mari et ses enfants, absolument dévouée à la Russie (il lui arriva, à une certaine époque, de parler d'elle-même comme de la mère de la Russie et elle se cramponna à ce pays avec une affection fervente jusqu'à sa mort). Elle était profondément saine dans tous ses instincts naturels et ressentait un dégoût inné pour tout ce qu'il y avait de malpropre dans la société inférieure qui l'entourait. Pas bête, elle était au contraire douée d'un bon sens naturel à l'égard de tout ce qui ne touchait pas à ses deux obsessions principales et de clairvoyance vis-à-vis de toute menace ne les affectant pas. Plus tard, elle fut dans l'adversité le pilier de sa famille; admirablement maîtresse de sa propre âme (sic), sûre d'elle-même et de ce que Dieu prenait soin d'elle, elle se consacra entièrement à la tâche de soutenir et de reconforter les autres. Et pourtant elle devait être la cause de la perte de millions d'hommes (p. 353).

Les deux « obsessions » en question étaient le soin jaloux avec lequel l'Impératrice veillait sur les intérêts futurs de son fils, le petit Alexis, qu'elle désirait voir régner un jour en autocrate et — naturellement — l'aberration raspoutinienne. Le tableau qu'on vient de lire est, croyons-nous, exact et le mot d'« admirable » n'est pas, selon nous, exagéré appliqué à l'attitude d'Alexandra-Féodorovna pendant son calvaire de Sibérie, à preuve les lettres émouvantes qu'elle écrivait à l'époque à son amie M^{me} Vyrouboff. Et pourtant, il n'est que trop vrai qu'elle fit à la Russie un mal immense et fut cause d'innombrables et atroces souffrances : quelle ironie du sort!

Les appréciations émises par l'auteur sur l'auguste époux d'Alexandra-Féodorovna sont moins nettes. Tantôt le Tsar est pour lui un souverain insincère (p. 126), qui a l'habitude d'être de l'avis de tout le monde (p. 224), qui est d'une ingratitude notoire à l'égard de ses plus fidèles serviteurs (p. 225). Tantôt il le montre fidèle aux Alliés et prenant à cœur les intérêts de l'armée et il reconnaît qu'il émanait du Tsar « un grand charme personnel » (p. 371).

On regrette l'absence de plus de précision et nous avons, quant à nous, l'impression que sir Bernard Pares, dont les jugements sur la Russie et les Russes sont en général d'une si frappante justesse (peut-être quelque peu colorée par la chaleureuse sympathie qu'il leur porte) ne s'est pas rendu suffisamment compte de l'ampleur du rôle joué sans le vouloir par le dernier des Romanoff dans les événements qui aboutirent à l'effondrement de l'Empire; ou s'il s'en est rendu compte, il n'a pas trouvé

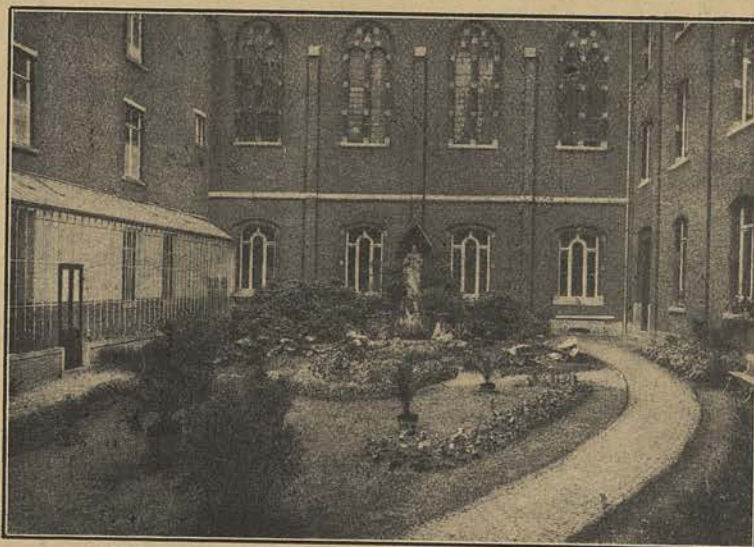
Institut des Sœurs de la Providence de GOSSELIES

Études primaires
Section moyenne

Ecole professionnelle-ménagère agréée de l'Etat.
Coupe, lingerie, confection, dessin, modes, commerce, ménage.

Écoles normales
AGRÉÉES
DE L'ÉTAT

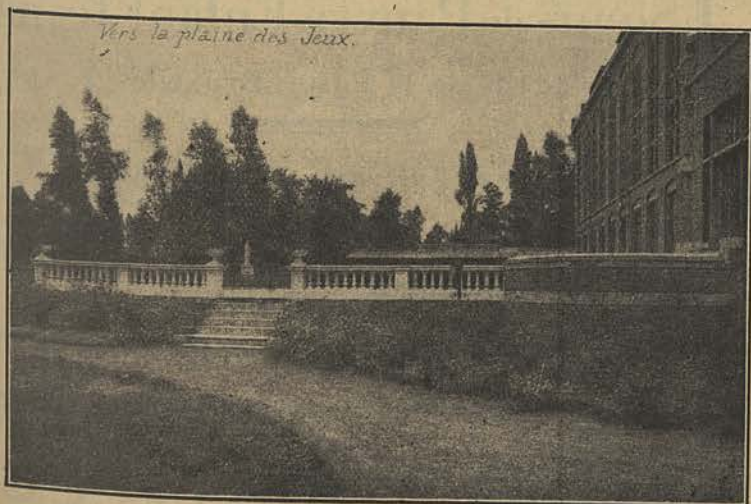
primaire,
gardiennne,
professionnelle,
MÉNAGÈRE (s'ouvrira le
20 septembre 1935).



Maison mère, près de l'église, Gosselies. — Cour d'honneur.

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat

Cours facultatifs : Piano — Chant — Peinture — Arts appliqués. — Callisthénie — Sténo-dactylo — Langues étrangères.



Pensionnat, faubourg de Bruxelles, 150, Gosselies.

Conditions d'hygiène idéale

Parc : 5 hectares

Éducation et instruction soignées

Programmes et Jurys officiels

Prix de la pension modéré

—
Demandez renseignements et prospectus aux directrices de sections.
—

TOURNAI, rue de la Madeleine, 29. Pensionnat et École professionnelle-ménagère.
GILLY, chaussée de Châtelet. Orphelinat, Pensionnat, École ménagère-professionnelle, Section commerciale.

Ecoles gardiennes, primaires, professionnelles, ménagères; cours d'adultes; hospice, hôpital, etc. (Une quarantaine dans le Hainaut).

Trois fermes-chapelles et futures missions à Ankoro-Sacré-Cœur (Congo).

Les Grands Etablissements d'Enseignement de Belgique

Institut PARIDAENS

Filles de Marie LOUVAIN

Institut Paridaens :

INTERNAT ET EXTERNAT

Ecole gardienne. Enseignement primaire et moyen. — Cours supérieur (2 années). — Humanités gréco-latines : régimes français-flamand. — Ecoles normales : primaire et moyenne, régimes français et flamand.

Collège d'Arras :

RUE DE NAMUR, 75

Pédagogie pour étudiantes universitaires.

Institut des Minimes :

RUE DE DIEST, 163.

Internat et externat.

Ecole gardienne. — Enseignement primaire. — Ecole normale professionnelle : confection, lingerie, commerce, arts décoratifs. — Régimes français et flamand.

Institut de l'Enfant Jésus :

RUE DES JOYEUSES-ENTRÉES, 22.

EXTERNAT

Etudes primaires et moyennes, cours supérieurs.

Anvers

Institut Saint-Joseph :

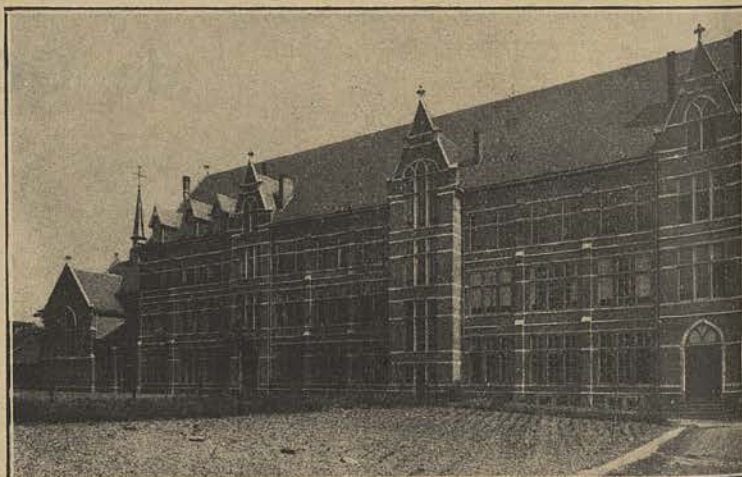
RUE SAINT-JOSEPH, 35

Internat et externat. — Ecole gardienne. — Enseignement primaire et moyen. — Cours supérieurs et ménagers. — Humanités anciennes. — Section des arts décoratifs.

Collège Ste-Gertrude

Faubourg de Mons, NIVELLES

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat



Humanités anciennes. — Humanités modernes.

Section scientifique. — Section préparatoire.

Ecole moyenne d'Agriculture sous le contrôle de l'Etat.

Situation magnifique. Propriété de 2 hect. 1/2.

Pour renseignements demander prospectus.

COLLÈGE NOTRE-DAME

Rue des Augustins, 30, TOURNAI

Pensionnat — Demi-Pensionnat
Externat

Humanités anciennes et modernes

SEPTIÈME LATINE

Institut des Sœurs du Pauvre Enfant Jésus

93, rue de la Poste, Bruxelles 3

Internat et Externat - Demi-Pension

Classes primaires agréées par l'Etat. — Classes moyennes.
— Jardin d'enfant. — Admission des enfants dès l'âge de 4 ans. — Home pour étudiantes.

Institut Sainte-Ursule

dirigé par les Religieuses de Sainte-Ursule de Dole (France)

39, av. des Armures, Forest-Bruxelles

Pensionnat, demi-pensionnat, externat.
Jardin d'enfants

Enseignement primaire et moyen

Sténo-dactylographie

Cours de coupe et confection

ÉCOLE SAINT-LUC

57, rue d'Irlande, 57, St-Gilles, Bruxelles

Architectes — Décorateurs — Géomètres experts

DESSINATEURS DE MÉTIERS D'ART

PENSIONNAT

(Confort moderne)

Prospectus sur demande

la formule lapidaire et concise résumant ce rôle. L'absence d'une telle formule est une véritable lacune.

Léon Tolstoï ne saurait ne pas figurer dans l'analyse d'un ouvrage où il est question de l'immortel écrivain. Sir B. Pares et un ami américain lui rendirent visite dans la propriété de Yasnaïa Poliana en 1908 :

Nous apprîmes qu'il s'était foulé la cheville et était alité, mais il dit qu'il désirerait nous voir. Nous eûmes avec lui un long entretien, un seul. Il était contre la Douma. Je ne pus comprendre pourquoi. « Si elle n'était pas aussi répugnante, déclara-t-il, elle serait ridicule. » D'une façon générale, il invectiva contre tous les gouvernements, nous disant que notre Edouard était tout aussi mauvais que son Nicolas. Toujours le même tableau : un homme en chapeau à cornes et un brigadier le saluant. Tous les gouvernements poursuivent tout simplement leurs propres intérêts. Je mis en doute la justesse de cette comparaison et lui demandai : « N'y a-t-il pas lieu de distinguer combien d'intérêts sont représentés par le gouvernement? » « Cela est peut-être vrai », répondit-il, mais il me semblait à moi que c'était là le nœud même de toute la question. « Les idées de Henry George : voilà la seule chose qui m'intéresse, nous dit-il. Il est inique qu'il y ait de grands propriétaires fonciers. Ma femme, ajouta-t-il, est un grand propriétaire foncier » (naturellement il habitait chez elle). Tout compte fait, il ne dit rien qui me semblât particulièrement digne d'être dit, et cependant, même son nom et ses actes mis à part, on éprouvait en sa présence un véritable sentiment de vénération (p. 184).

Le bon sens de l'Anglo-Saxon a eu facilement raison ici, on le voit, d'un assemblage de paradoxes et de banalités (nous n'osons pas écrire : d'idées saugrenues aussi...) énoncés par une bouche slave, une bouche de titan intellectuel, il est vrai (tant pis!). Comme romancier, Tolstoï est incomparable; comme penseur, ses élucubrations décousues ne sauraient bénéficier d'un traitement de faveur. Je n'ai rien lu d'aussi instructif à ce sujet qu'une brochure publiée plusieurs années avant la guerre par le professeur Isaëff, de l'Université de Saint-Petersbourg, sous le titre de : « Tolstoï comme penseur ». Impitoyablement, cet iconoclaste ne laissait pas pierre sur pierre des théories sociales et « philosophiques » de l'auteur d'Anna Karénine, dont la plupart n'auraient retenu l'attention de personne si elles n'avaient été formulées par un homme de génie, d'une renommée mondiale. L'hypnose des noms restera longtemps encore un des facteurs de notre existence, mais il nous faut savoir nous y soustraire à l'occasion.

Voici une appréciation lapidaire, probablement fondée, sur le grand homme d'État comte Witte :

On a jugé le comte Witte de façons très différentes, mais tous ont reconnu que ses aptitudes étaient de tout premier ordre, et presque tous ont mis en doute sa sincérité (p. 184).

En voici une autre sur le monde marchand de Moscou :

C'était là quelque chose de bien plus raide et de bien plus entêté (tough) que tout ce que j'avais jamais rencontré jusque-là ; bien plus que le gouvernement russe lui-même, c'était, je crois, l'élément le plus conservateur de Russie; très souvent, je le sais, il lui arrivait d'arrêter le gouvernement dans toute politique impliquant des changements. Incidemment j'appris qu'en moyenne la durée d'un entretien téléphonique était trois fois plus longue à Moscou qu'à Pétersbourg, aussi que je ne pouvais jamais être sûr d'y mettre la main sur celui que je voulais voir (p. 261).

Et voici ce que l'auteur pense de la noblesse foncière russe :

Les lois de 1861 (en vertu desquelles furent émancipés les serfs) avaient mis fin à toute autorité des gentilshommes dans la vie

rurale (1). Aussi n'avaient-ils pas ces attaches étroites avec la campagne que nous trouvons en Angleterre; il leur manquait également la fibre développée par la direction et l'administration constante des propriétés : du reste, dans le passé aussi, le servage leur avait servi d'une espèce d'appui contre nature, lequel semblait supprimer toute nécessité d'initiative personnelle. A certains autres égards, le caractère de la noblesse russe la rapprochait beaucoup plus, peut-on dire, de la noblesse anglaise que de celle d'Allemagne ou de France. Un trait caractéristique particulièrement développé était celui-ci (il était du reste propre à tous les Russes occupant une position en vue) : un certain altruisme, un sentiment du devoir vis-à-vis des paysans. Il arrivait à la jainéantise de l'empêcher d'être aussi fécond qu'il aurait pu être : ce n'en était pas là cependant un très puissant instinct (p. 166).

Voici l'opinion de sir Bernard Pares sur le ministre Sazonoff :

Je finis par le connaître fort bien. C'était un petit homme tranquille, libéral quant à ses opinions et profondément religieux, un ami personnel de M. W. J. Birkbeck, l'Anglais qui avait mis plus de temps que qui que ce fût à étudier l'Eglise orthodoxe russe; Sazonoff avait habité chez lui à Stratton Strawless, dans le Norfolk. Lorsqu'il entra dans la carrière diplomatique, me dit-il, il prit cette décision en Angleterre et alors qu'il séjournait dans l'île de Wight. Décision basée sur un principe : dès le début, il aspira bien nettement à arriver à l'amitié anglo-russe. Plus tard j'eus les meilleures raisons du monde de me rendre compte de la force de ses intentions car, jamais il n'hésita. Il courut de nombreux risques en s'efforçant de réaliser son idée et me dit une fois : Je veux arborer mon drapeau (p. 191).

Comment se fait-il, dès lors, que les États « alliés et associés » aient si peu tenu compte, à Sazonoff, de son attachement à la cause commune? En effet, ni Wilson, ni Lloyd George, ni Clémenceau ne consentirent à le recevoir au cours des pourparlers qui précédèrent la paix (il était alors ministre des Affaires étrangères de Koltchak et résidait à Paris). La muflerie humaine est comme la bêtise : elle nous donne le mieux la notion de l'infini.

Arrivé à Kiew dans l'été de 1917, donc après la révolution qui renversa Nicolas II, sir B. Pares assiste aux séances de la Rada ou Assemblée nationale ukrainienne. Et alors, il constate ce fait étrange :

Plus d'un orateur crut nécessaire d'expliquer qu'il lui fallait parler à son auditoire en russe, « n'ayant pas encore appris l'ukrainien. » Et cependant l'existence distincte d'une langue ukrainienne était supposée être la principale preuve de l'existence d'une nationalité ukrainienne. Dans les couloirs tout le monde parlait russe (p. 456).

Voilà une bonne preuve de ce que tout ce problème « ukrainien » avait, et a encore, d'artificiel. Mais ce n'est pas là une raison pour en minimiser l'importance. Les révolutions ne sont presque jamais faites par la majorité; de même en Ukraine, les intrigues d'une minorité agissante et haineuse pourront fort bien avoir raison de la passivité de masses invertébrées et leur greffer un nationalisme de commande et en partie factice, mais qui, à force d'être attisé, pourra fort bien devenir effectif. Le régime bolchéviste, indifférent à la prédominance de l'élément « grand-russien » en U. R. S. S., est pour l'ukrainisme une égide; sous cette égide celui-ci peut se développer à son aise, à condition de ne pas faire suspecter son orthodoxie communiste et de ne pas prêcher ouvertement le séparatisme. Mais il y a là pour l'Etat soviétique un élément de désagrégation dont la puissance pourra fort bien se faire sentir un jour ou l'autre. Si jamais

(1) Cela n'est pas tout à fait exact peut-être.

le bolchévisme s'effondre et si la Russie ne tombe pas en morceaux à la suite de cet effondrement, il est à désirer que le futur gouvernement russe s'entende avec la Pologne au sujet d'un front commun contre le péril ukrainien qui les menace tous les deux; mais sans doute serait-ce là une politique trop intelligente pour qu'elle puisse être suivie...

Le 4 janvier 1919 sir Bernard Pares quitta Londres pour la Sibérie *via* le Canada. Là, l'amiral Koltchak dirigeait la résistance contre les bolchévistes; à un certain moment il constitua même pour eux une menace sérieuse. Notre auteur continua à faire en Sibérie ce qu'il avait fait après la révolution en Russie d'Europe: des conférences politiques. En Russie elles avaient eu pour objet de retenir dans l'orbite alliée les masses populaires contaminées rapidement par la propagande défaitiste; en Sibérie, il s'attacha surtout à rendre hommage à l'effort russe pendant la guerre et à expliquer les conditions qui gouvernaient l'intervention alliée (anglo-franco-tchéco-américano-japonaise, qui ne donna en fin de compte, rien, absolument rien...)

Arrivé à Omsk, sir Bernard va voir sans tarder l'amiral Koltchak.

Ses nerfs étaient, de toute évidence, terriblement tendus, mais il y avait dans cet homme quelque chose de royal. Ce n'était pas un politicien; les détails d'ordre politique ne lui disaient rien et il n'était pas suffisamment sévère — loin de là — dans le contrôle qu'il exerçait sur les éléments inférieurs qui l'entouraient, mais il était entièrement désintéressé et doué d'un charme personnel, lequel provoquait l'affection et le loyalisme chez tous ceux qui le rencontraient. C'était surtout là le résultat de beaucoup de franchise et de simplicité. Je pus très facilement lui faire part de critiques au sujet de son gouvernement que j'avais entendues au cours de mon voyage... Tous ses instincts le poussaient certainement à s'appuyer sur la masse du peuple. C'était un grand gentleman, plein d'esprit chevaleresque et d'attachement pour son malheureux pays, et cela seul le mettait en mesure de supporter les responsabilités gouvernementales regardées par lui comme un très lourd fardeau. Je crois qu'il eût fait un bon monarque constitutionnel (p. 525).

Très justes, ces éloges, pensons-nous, mais n'oublions pas cependant que Koltchak fut lui aussi apparemment prisonnier de cette formule de la Russie « une et indivisible » qui fit tant de mal à l'époque à la cause « blanche » (anti-bolchéviste). A un certain moment, Mannerheim (ancien officier de la garde impériale russe et aide de camp du Tsar), alors provisoirement chef de l'Etat finlandais, Mannerheim, qui avait maté les Rouges chez lui, était tout prêt à marcher sur Saint-Petersbourg. Les bolchévistes se seraient alors trouvés entre quatre feux: Sibérie (Koltchak), Finlande (Mannerheim), Russie méridionale (Denikine) et Archangel (Miller). Mais Helsingfors demandait la reconnaissance de l'indépendance finlandaise et Koltchak refusa, prétextant que seule, la future Assemblée constituante avait autorité pour aliéner un territoire russe. C'était peut-être là un geste très noble, mais éminemment peu pratique, et on reste quelque peu déconcerté devant cette tendance plutôt contre nature à restreindre ses propres pouvoirs, à rogner sa propre autorité! L'obstination de Koltchak — qui ne nous empêche nullement de rendre hommage à sa vaillance et à son esprit d'abnégation — eut des conséquences fatales pour lui-même (il fut fusillé à Irkoutsk en février 1920) et pour la cause qu'il incarnait, alors que la Finlande a vu son indépendance reconnue par le monde entier et que le bolchévisme a pris racine en Russie plus profondément que jamais...

Une anecdote amusante se rattache au séjour de l'auteur à Omsk. A un certain moment il a besoin pour terminer une de ses conférences du texte d'un des psaumes chantés à Pâque

dans les églises russes. A Omsk réside justement Wladimir Lvoff, ancien député de la Douma, spécialisé dans les questions religieuses, procureur du Saint-Synode aussitôt après la Révolution (ce Lvoff s'est rallié aux bolchévistes depuis), et la maison où il habite « est pleine d'évêques et de clergé ». Sir Bernard le prie de lui trouver une Bible russe. Au bout de dix jours il reçoit cette réponse: Aucun de ces évêques n'a une Bible. Adressez-vous à la Y. M. C. A.; à la tête de la succursale il y a un juif et vous en aurez une sans bourse délier. Ainsi fut fait.

Il y a dans ce petit incident quelque chose de spécifiquement russe et qui vous fait sourire d'un sourire débonnaire. Mais avouons que si l'Eglise anglicane pense sérieusement à s'unir à l'Eglise russe, il y a des mentalités qui ont furieusement besoin de changer quelque peu en Moscovie. Car que doit ressentir un *bishop* anglican qui ne peut faire un pas sans sa *holy Bible* à la lecture d'un pareil passage (1) (p. 531)?

Quelle fut la cause du succès bolchéviste? L'auteur répond:

Jamais je ne mettrai en doute la valeur combative de la machine bolchéviste. Elle triompha parce que c'était une machine: non un parti au sens que nous donnons à ce mot, mais, pour parler comme Lénine: « Un gouvernement de fer de quelques individus ». Ils gagnèrent la partie parce que, à l'époque de leur succès, tous les problèmes étaient tranchés dans le monde par le droit de conquête. De tout ce que je dis plus haut, il résulte qu'on n'aurait pu choisir un moment moins approprié, en vue d'une première expérience de gouvernement libre, que la dernière partie d'une guerre mondiale menée dans les conditions modernes, après les pertes colossales subies par l'armée russe. Ils entraînent la foule avec eux parce qu'ils lui promirent ce à quoi chacun aspirait en secret: une paix séparée et la saisie immédiate des terres. Les bolchéviks avaient mis tous leurs espoirs dans la guerre et leur succès en était le produit direct. Ils défirent les forces disparates et désunies qui leur étaient opposées, parce qu'ils ne toléraient pas les divergences d'opinions soit chez eux, soit chez les autres. Mais un gouvernement de guerre n'est pas nécessairement un gouvernement de paix. (p. 586).

Parmi les facteurs qui firent triompher le bolchévisme en 1917, l'auteur nous paraît vraiment faire par trop abstraction de l'incompétence absolue et de la veulerie du gouvernement Kérénsky.

Et l'avenir, que réserve-t-il à mon pays suivant l'auteur?

Que dirai-je de la Russie à cette heure sombre? Que la Russie est toujours la Russie et que la vie est toujours la vie. Jamais je ne pourrai être amené à croire que la vie peut être liée à une formule quelconque; la vie brise ses liens et trouve la voie qui lui permettra de se développer de sa façon à elle: une façon qui n'aurait jamais pu être déterminée d'avance. Et tant qu'il y a une foi dans le communisme, il y a un avenir, mais ce n'est pas une foi que la négation du passé. Lénine avait une foi, mais Staline devient de plus en plus un expert en manœuvres politiques. Il ne signifie quelque chose que pour un avenir prochain et encore pour ceux-là qui l'approchent d'assez près pour subir sa pression. Au début de mon séjour en Russie, on me parlait toujours du grand abîme qui séparait la nouvelle génération de l'ancienne. Les jeunes gens de ce temps-là sont aujourd'hui des vieillards. Pour ce qui est des jeunes d'aujourd'hui, ils appartiennent à trois types différents. Il y a d'abord ceux qui ont été éduqués exclusivement à l'aide de la formule communiste, mais aucune formule n'est vivante si elle ne peut

(1) Cette Y. M. C. A. (Young Men's Christian Association) qui a, il faut le dire, rendu depuis bien des services aux réfugiés russes dans divers pays, était représentée à Vladivostok entre autres par d'anciens sujets russes naturalisés Américains. On les avait baptisés *Christian Boys*, appellation, qui faisait rire quand elle était appliquée à des individus d'un certain âge, d'origine et de physionomie sémitiques (p. 502).

supporter l'accès de l'air extérieur. Il y a aussi — c'est Yaroslavsky, le chef de l'Union des Sans-Dieu, qui nous l'a appris, et ceux-ci sont à peu près aussi nombreux — quelque deux millions de jeunes chrétiens organisés. Et enfin, il y a ceux à qui tout ce désarroi et tous ces conflits ont appris à mettre au premier plan les besoins de la reconstruction demandée par le sens commun. L'esprit d'épargne et la foi vont-ils être détruits en Russie? Quel besoin de le demander? Ces choses tiennent des forces élémentaires de la nature. J'ai toute raison de croire que c'est précisément l'esprit d'épargne que l'expérience communiste inculque surtout en Russie, et il est évident que la foi (1) est bien plus vivante dans la Russie d'aujourd'hui qu'elle ne l'est en Angleterre (p. 506).

Il est peut-être permis de différer d'avis avec l'auteur sur ce dernier point. La majorité des Anglais permettrait-elle qu'on fermât les églises, qu'on pourchassât les clergymen et les prêtres, qu'on les enfermât par centaines dans d'abominables camps de concentration où ils mourraient de faim et de froid? Non, évidemment. Le peuple russe le tolère. Il est vrai qu'il ne s'agit pas dans cette indifférence d'attitude de foi religieuse proprement dite, plus ou moins vivace, mais plutôt d'autres facteurs, facteurs également d'ordre psychologique. Cependant, le fait brutal est là, et il n'est guère édifiant.

Sir Bernard Pares ne paraît donc pas envisager une chute du régime bolcheviste, mais plutôt une lente évolution. Eventualité possible. Mais qu'il est fâcheux pour les anti-bolchévistes, au moment où un grand Etat européen a un chef autocrate qui certainement ne demanderait pas mieux que de tordre le cou aux Soviets, que les autres Puissances ne veulent pas le laisser agir! Cependant, on comprend que la perspective d'un Reich décuplant ses forces dans une Russie terrassée, asservie et exploitée par lui à souhait ne soit pas très rassurante pour l'Europe occidentale... Car il pourrait fort bien se retourner ensuite contre elle...

Sir Bernard Pares termine son magistral ouvrage par ces mots : *God bless Russia!* Rien ne saurait mieux caractériser la sincérité de son attachement à ce pays qu'il connaît si bien. Qu'il reçoive ici l'expression de ma reconnaissance émue!

Comte PEROVSKY.

En quelques lignes...

Les cobayes humains

Une revue française expose, avec force documents officiels, comment l'Amérique sèche recouvrira, l'autre année, son humidité.

L'on s'était enfin aperçu des méfaits de la prohibition. Jamais on n'avait consommé tant d'alcool — et quel alcool! — que sous le régime de l'abstinence. Et de ces fumeux ersatz étaient sortis, comme des essaims de moustiques malfaisants les gangsters. Au lieu de l'Arcadie prédite par les moralistes protestants, on avait abouti à la Cour d'assises et au cabanon.

Après de laborieuses parloles, le Sénat américain autorisa la mise en vente et la consommation des boissons ne titrant pas plus de 3,5 %.

Pourquoi ce degré? C'est qu'il était impossible de s'enivrer avec de tels breuvages, assurèrent les pères conscrits de l'autre monde. Et ils ajoutèrent : « Nous n'avons fixé le point légal du

(1) Ici foi religieuse.

thermomètre bachique qu'après de nombreuses expériences. »

Expériences sur qui? En France, pour savoir si l'alcool déprime ou envigore, les hommes de laboratoire eussent injecté, avec leurs seringues, les boissons à éprouver, dans les veines ou dans les oreilles d'infortunés cabots, de candides cobayes ou de pauvres canassons. Et si la ménagerie avait crevé, ils eussent magistralement conclu : « L'armagnac, la fine, le kirsch, le calvados, la chartreuse sont de terribles poisons pour les bêtes. » Après cet oracle scientifique, nos savants seraient allés banqueter ensemble, et au café, après avoir sablé les bordeaux les plus gasconnants, les bourgognes les plus généreux, les côtes du Rhône les plus pontificales, ils eussent entonné maints petits verres de fine, calvados, armagnac, chartreuse. Telle est la logique française.

Les expériences américaines se firent *in anima vili*. En présence d'une commission de sénateurs, plusieurs sujets ingurgitèrent différentes sortes de vins. On les gonfla comme des éponges; puis, après l'absorption, on les fit défiler. Ils durent marcher les yeux fermés, danser, grimper sur de hautes échelles. Les cobayes humains sortirent indemnes de l'épreuve. Aucun d'eux ne tituba, ni ne hoqueta, ni ne dérailla. La commission se déclara satisfaite. Des verres on passa aux urnes. Et le Sénat vota la loi qui permet la consommation des boissons titrant un peu moins de 4 degrés...

A la foire du Trône

A la foire du Trône, à Paris, il y a, comme toujours, des monstres, des nains, des géants, des voyantes extra-lucides et des vaches-phénomènes.

Pour les vaches, le clou, cette année, c'est une vache espagnole à trois cornes et à double cervelle. A quoi peuvent bien lui servir ses deux cerveaux? Il ne faut pas beaucoup de pensées à une vache. Pour les trois cornes, si la vache était taureau, cela pourrait constituer un magnifique numéro aux courses de Nîmes ou de Béziers. Les picadors et leur haridelle en verraient de cruelles. Ce qui vaudrait mieux, c'est que cette vache eût triple mamelle au lieu de trois cornes. Qu'elle fût tout simplement une bonne vache à lait. Mais qui se dérangerait pour aller la voir? Qui payerait pour entrer dans la baraque? Personne! On ne sait aucun gré aux gens qui font leur devoir.

Ne trouvez-vous pas que cette vache, toute hérissée de cornes et qui ne donne pas une goutte de lait, symbolise assez bien le contribuable? Tant on lui a fait de vacheries, tant on l'a traité, si j'ose dire, pour garnir l'assiette au beurre, qu'il a fermé le robinet. Et il s'est encornailé. On aura beau faire des lois, on n'en tirera plus, désormais, que du vinaigre et des coups de corne.

On voit aussi, à la Barrière du Trône, toutes sortes d'appareils propres à vous donner, à juste prix, le vertige et le mal de mer : toboggan, balançoires, trémousoires, montagnes russes, manèges de chevaux de bois. Ça, c'est pour les gosses! Pour les enfants du second âge, les canassons ont été remplacés par des aéros et des autos. Le chic, c'est de se tamponner en auto sur une piste électrique. Cela donne un avant-goût des plaisirs de la route aux petites bourses qui n'ont pu encore se payer une « Citron ».

Il y a mieux : on peut avoir le mal de mer pour un franc. Vous pouvez canoter, barboter, aborder la barque voisine, faire votre petit Jean Bart dans une cuvette de 36 mètres de long sur 12 de large. Le prix de l'excursion marécageuse est perçu dans l'eau par des commis habillés en scaphandriers. Nagent, sur cette mer, des prospectus, des mégots et des journaux. Cela ne rappelle que de fort loin les effluves marins!

Quand on pense qu'il y a, dans le bois de Vincennes, tout proche, un lac avec de l'eau pure, des arbres en fleurs et des oiseaux qui chantent. Mais voilà! Ce n'est pas une attraction. C'est un vrai lac. Et qui n'est pas démontable!

Reliques utiles

Les journaux annoncent qu'une statue va être élevée à la gloire de Wladimir Paschman, que ses compatriotes appellent le roi des pianistes. C'était assurément le roi des originaux. Exécutait-il un morceau difficile, il s'arrêtait après les passages particulièrement laborieux, en s'applaudissant lui-même : « Bravo! Bravo! », lançait-il d'une voix de stentor. Et la salle, à l'unisson, criait : « Bravo! » Il y a telle sonate qu'il joua plus de treize mille fois. Son auteur favori était Chopin, mais il refusait d'exécuter la célèbre *Marche funèbre*. « Elle porte la poisse, disait-il. Elle n'est bonne qu'à bercer les morts. Elle fait mourir les vivants. Tenez, quand je la jouai la dernière fois, c'était devant le roi d'Angleterre. Et il décéda dans la semaine. C'est une sorte de meurtre que je commis, ce jour-là. »

Wladimir Paschman avait le culte des reliques. Il conservait pieusement un veston d'alpaga, qui avait appartenu à Chopin. Il le revêtait pour jouer les chefs-d'œuvre du Maître. Le contact de ce vêtement redoublait, paraît-il, son émotion et sa virtuosité.

Y a-t-il quelque chose de scientifique dans cette croyance? Un peu du génie des grands hommes demeurerait-il dans leurs hardes? Imprégnerait-il leurs ustensiles familiers? On voit tout le parti qu'on pourrait tirer de cette théorie, si elle était démontrée. A la prochaine guerre, il suffirait au général en chef des armées françaises de coiffer le petit chapeau de Napoléon, et la victoire s'enrôlerait, comme au temps de l'Aigle, sous le drapeau tricolore. M. Régnier, ministre des Finances, assis dans le fauteuil de Colbert, recevrait dans le fondement, par exosmose, les suggestions les plus profitables. M. Pierre Laval n'aurait qu'à endosser l'habit de Talleyrand pour rouler tous les autres diplomates. Grâce à la soutane de Bossuet, le moindre vicair de paroisse prêcherait comme l'Aigle de Meaux. Il suffirait de chausser les pantoufles d'Aristide Briand, ou de têter un de ses mégots, pour retrouver le creux de son fameux violoncelle.

Où loger Balzac?

Sur cette pente, il est malaisé de s'arrêter. Ce culte des rogatons des grands hommes justifierait la transformation de leurs logis en oratoires, en sanctuaires, en musées. Si on n'y prend garde, d'ailleurs, ces hommages rendront difficile le logement des survivants moyens. Il ne se passe pas de semaine qu'on ne reconstitue l'atelier de tel peintre, le cabinet de travail de tel écrivain. C'est ici que Flaubert a hurlé *Madame Bovary*, c'est là que Delacroix a peint *l'Entrée des Croisés à Constantinople*. Ces endroits sont sacrés. La vie familière ne peut plus y déployer ses humbles médiocrités. On chasse les locataires. A la place du lit familial, de la table et du buffet, on fourre des images, des plâtres, des emplâtres.

Et pour veiller sur l'oratoire, il ne chôme pas de sacristains. Mais leur piété n'est pas gratuite. A Passy, on a conservé, jusqu'à ces derniers temps, un des innombrables logis habités par Balzac. Moyennant finances, on pouvait y admirer la tasse qu'il remplissait si souvent la nuit d'un café fiévreux, sa canne, son écritoire, quelques manuscrits. Tout cela est en péril. Et l'on pousse dans la presse des cris d'alarme. Le propriétaire de Balzac veut augmenter le loyer du romancier, qui en est encore au prix d'avant-guerre. Lui, Balzac, ne dit rien. Mais le conservateur trouve l'augmentation insupportable. Il parle de déménager la tasse, la canne et toutes les frusques balzaciennes. Il a raison. Le grand Honoré avait le tracassin. Il a habité à peu près tous les quartiers de Paris, sans compter le banlieue. Il ne manque donc pas de maisons de Balzac; on n'a que l'embarras

du choix. Etant donnée la crise, il serait sage de choisir pour la tasse, et la canne, et le conservateur, celle dont le loyer serait le plus modéré. Et si on ne s'entend pas, il n'y a qu'à fourrer Balzac dans un de ces logements à prix modérés de la ville de Paris, édiés sur la zone, dont personne ne veut. Puisque les vivants rechignent, qu'on y fourre les morts!

Le français, langue diplomatique

Le dernier volume de M. Ferdinand Brunot (2^e et 3^e parties du tome VIII de *l'Histoire de la Langue française*) complète l'étude du français hors de France au XVIII^e siècle. Il est intéressant de relever les résultats d'une enquête la plus minutieuse et la plus objective sur la langue de Voltaire dans les relations diplomatiques.

M. Brunot n'a garde de se laisser abuser. En historien rompu aux exigences de la méthode, il n'a de cesse qu'il n'ait consulté les pièces originales. Il sait très bien, par exemple, que le *Traité de Kutschouk-Kainardji* (entre la Russie et la Turquie), publié en français par Catherine II, a été écrit, en réalité, d'une part en russe, d'autre part en turc et en italien. Or l'abbé Grégoire prenait prétexte de cette publication de Catherine II pour montrer quels progrès avait faits le français dans les relations internationales.

D'ailleurs, les traités dont on peut affirmer en toute certitude que les originaux sont en français sont ceux où un article séparé réserve les droits de chaque puissance à se servir ultérieurement d'une autre langue, l'emploi du français ne pouvant être allégué comme un précédent. Tel, par exemple, le *Traité d'Aix-la-Chapelle* (1748) entre l'Empereur, l'Impératrice Reine de Hongrie et de Bohême, la France, l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande et divers princes de l'Empire.

Ces traités ne sont que l'aboutissement de négociations qui, la plupart du temps, se déroulent également en français. Le latin est encore d'un grand usage. Pour les communications verbales, elles sont réglées par un protocole fort strict qui varie de Cour à Cour.

En gros, on peut affirmer que le français a progressé.

Pour quelles raisons?

Pourquoi le français?

Il ne peut être question du prestige international de la France, souvent battue. Le Cabinet de Versailles, eût-il voulu assurer la prééminence du français, il l'aurait plutôt compromise. L'universalité du français-langue diplomatique est due au fait que les milieux cultivés de tous les pays admiraient et pratiquaient la langue de Voltaire.

A propos de Voltaire, il faut citer Frédéric II. Le roi de Prusse épaulait ici Louis XV. Dans les Provinces-Unies l'importance du français reste grande. Et presque toutes les capitales d'Europe se piquent de parler à l'instar de Paris. Dès lors, pour un envoyé étranger, dire ses compliments en français, c'était le meilleur moyen de flatter le prince et son entourage de courtisans. A Saint-Petersbourg, en 1745, les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande parlent d'abord dans leur langue à l'Impératrice, puis ils emploient le français pour complimenter le Grand-Duc et la Grande-Duchesse.

Ce triomphe du français n'alla point sans susciter de vives résistances. Du point de vue du droit des gens, chaque prince a quasi le devoir de négocier dans sa langue, ne fût-ce que pour sauvegarder le prestige national. L'Angleterre et l'Espagne se font remarquer par leur susceptibilité.

Il n'en est pas moins vrai que la clarté exigeait que les négociations et traités se déroulassent sous le signe d'une langue commune. Le latin avait joué ce rôle pendant des siècles. Il était connu de tous, n'appartenait en propre à personne et sa codification dans des formules stéréotypées en avait fixé le sens. Mais l'Empire en avait fait sa langue; et cela compromit sa neutralité. D'autre part, le latin n'était plus absolument d'usage courant dans le monde des plénipotentiaires. Restaient les langues vivantes. Le français l'emporta de haute lutte. Pour des raisons d'universalité et de clarté.

Le Mémoire de Rivarol

Tout le monde en parle. Combien l'ont lu?

L'Académie de Berlin avait mis au concours, le 6 juin 1782, la question suivante : « Qu'est-ce qui a fait la langue française la langue universelle de l'Europe? Par où mérite-t-elle cette prérogative? Peut-on présumer qu'elle la conserve? » Le prix (fondation Frédéric II) consistait en une médaille d'or de cinquante ducats. Les Mémoires pouvaient être rédigés en trois langues : latin, allemand, français.

Vingt et une pièces parvinrent au jury, d'après le témoignage de Thiébault, un des juges. En réalité, les recherches de M. Brunot lui permettent de conclure que vingt-deux Mémoires furent déposés. Seize sont conservés dans les dossiers de l'Académie berlinoise. Aucun d'eux n'est écrit en latin.

Le résultat fut proclamé le 3 juin 1784. On répète communément que Rivarol seul fut lauréat. Rien de plus inexact. Le prix fut partagé entre le publiciste français et un Wurtembergeois, le professeur Schwab.

Tandis que le Discours de Rivarol, nerveux et brillant, a pu être comparé à une fusée éclairante, le Mémoire de Schwab, pour reprendre l'allégorie de M. Brunot, serait l'honnête lampe, à la lumière fixée, au mouvement bien réglé. Par un souci d'érudition qui trahit les qualités et les défauts de la race, le Herr Doktor appuie ses opinions sur de longues notes et des références précises.

« M. de Rivarol a écrit pour sa gloire, et M. Schwab n'a écrit que pour la gloire du français » : ce jugement de Raynouard a bien sa vérité.

La servante au grand cœur

Dans toute cette boue, dans tout ce stupre qui élaboussent le public faisandé des audiences d'Assises, voici que la note émouvante vient d'être donnée par une pauvre Bretonne qui, pareille à la vieille maman de Villon, « oncques lettre ne lut ».

Le procès de Vannes, le procès de Michel Henriot, assassin de sa femme, déconcerte aliénistes et magistrats. Stupide à son banc d'infamie, l'accusé n'a pas une réaction. L'interrogatoire l'endort. Le défilé des témoins le prostre. Quand son père, le Procureur, viendra témoigner devant les juges, quand sa mère effondrée tentera d'implorer la clémence du jury en faveur d'un enfant qu'elle s'accuse publiquement d'avoir mis au monde, Michel Henriot donnera le spectacle monstrueux de l'apathie dans l'abjection. Déjà, par ses huées de mort, le public réclame la tête du criminel.

— Faites entrer le témoin suivant...

Le témoin, c'est une servante, l'ancienne servante des Henriot. Quand elle s'est louée au service de celui qu'on redoutait dans le pays (on l'appelait le Procureur Maximum), le petit Michel avait quinze mois. Il était souffreteux, disgracié. Mais quoi! quinze mois, n'est-ce pas l'âge où les petits enfants commencent

à gazouiller de jolies chansons, des mots tendres, l'âge des premiers vrais sourires, des premiers pas et des plus fraîches éclosions?... Pour cette femme simple et qui n'entend rien aux complications de l'érotomanie, aux controverses des psychiatres, Michel est demeuré le petit Michel, l'enfant de quinze mois qu'on mouche, qu'on borde, qu'on berce, qu'on défend.

— Je ne l'ai jamais connu méchant, dépose-t-elle à travers ses larmes.

Le monstre, remué jusqu'aux fibres secrètes, s'est affaissé dans son box. Et la vieille Bretonne, la servante au grand cœur, retourne vers son village, sans même se demander pourquoi toute une salle haletante et ces hommes rouges et ces gendarmes insensibles viennent d'entendre passer l'Ange de la miséricorde l'Ange aux sabots.

Au moulin d'Alphonse Daudet

Les pèlerins des Baux, les hôtes des félibres ont mis la clef sous la chatière. Et courons vite, au son des galoubets, dans le tumulte des farandoles et dans l'odeur du thym, vers le moulin de Fontvieille où des petits lapins assis sur leur derrière attendaient Alphonse Daudet! M. Herriot lui-même a pris sa canne et les feuillets de son discours. (Entre nous, mieux vaut le compagnonnage des poètes que la société des « droits-de-l'homme ».)

Cette commémoration en terre de Provence aura gardé la musique et le parfum. C'est que nulle œuvre ne s'inscrit dans le décor comme ces *Lettres de mon moulin*. Toutes les herbes des Alpilles, toutes les chansons des cigales composent un bouquet et une symphonie. On peut rêver d'une pensée plus substantielle, d'une philosophie plus profonde. D'autres prosateurs ont eu, plus que Daudet, le sens et le goût de la forme. Nul ne le dépasse pour les qualités d'enchantement, pour la joie de vivre. Et le naturalisme le plus défendable, n'est-ce pas celui-là qui nous enseigne à bénir les dons du soleil, les fleurs de la colline et les ailes du moulin?

Alphonse Daudet a mis, dans la littérature de la seconde moitié du XIX^e siècle, quelque chose que les orateurs du dimanche n'auraient jamais retrouvé s'ils s'étaient bornés à une commémoration en local clos. Il fallait monter jusqu'à Fontvieille. Et c'est toute la leçon du paysage de Provence. Les olivettes ceinturent les mas. La pierre romaine, au soleil, accueille la fourmi qui rôde. Là-bas, dans la campagne, l'écho se souvient des plaintes de Frédéri. Toute fille aux sourcils arqués évoque le drame de *l'Arlésienne*. Les lapins ont échappé aux chasseurs de casquettes. Et M. Herriot, soufflant et plein de poésie, dégustera, après sa harangue, dans une timbale qu'il n'aura pas eu la peine de décrocher, des cerises à l'eau-de-vie, selon la recette de Mamette — mais sucrées, Monsieur le Maire, et vous m'en direz des nouvelles!

Un centenaire

Dans une abbaye bénédictine vit aujourd'hui une charmante vieille dame dont on fêtera prochainement les cent ans : M^{me} Juliette Adam. Cette grande dame française, restée illustre, a du sang belge dans les veines. Un de ses parents fit le coup de feu derrière les barricades en 1830 et conta plus d'une fois, devant la fillette, l'histoire de notre indépendance. La grand'mère chez qui la petite fille était élevée voyait avec un esprit des plus romanesque les événements de l'histoire de Belgique et elle en parlait d'une manière bien propre à exciter l'imagination d'un enfant. Celle-ci avait été, de bonne heure, initiée par son père aux beautés des œuvres antiques. Ses tantes lui faisaient lire

les *Eglogues* dans le texte en se promenant avec elle dans les champs ou en s'asseyant non loin des ruches. Cette culture raffinée et complète ouvrit très tôt le cœur et l'esprit de la fillette en même temps qu'elle formait déjà la jeune supérieure qu'elle devait être. Mariée à quinze ans, et compagne d'un homme indigne, elle commença très tôt l'apprentissage de la souffrance. Elle fit victorieusement son expérience en cherchant dans le travail et la patience le secret des meilleures récompenses. Jeune femme désemparée, elle continua d'étudier et écrivit un premier ouvrage en réplique au livre cynique et malséant de Proudhon. La nécessité de se séparer de son mari, de retourner chez ses parents et de pourvoir aux besoins de sa petite fille lui fit poursuivre son dessein d'écrire. Cependant une des figures les plus nobles de l'époque, Edmond Adam, avait subi le charme de cette grande âme et de ce talent. Devenue veuve, Juliette accepta de l'épouser et le plus bel amour humain ne cessa de les unir.

Elevée dans une sorte de panthéisme rationaliste, la jeune femme n'avait qu'une foi vague. Il fallut le souvenir de la parfaite chrétienne qu'avait été sa grand'mère, l'intransigeance de son ami Gambetta et le sectarisme stupide de certains de ses amis pour qu'elle revînt à la religion catholique. Elle la soutint avec toute l'ardeur d'une foi sincère et éclairée.

On sait que l'œuvre patriotique de Juliette Adam fut des plus efficace. Bismarck, qui craignait les révélations de la fondatrice de la *Nouvelle Revue*, disait : « Qui me débarrassera de cette femme-là ? » Ce fut elle qui dénonça le sens qu'on voulait donner aux forts de Liège. Alarmé, le général Brialmont mit fin aux dangereuses transactions et obtint que les fortifications de la Meuse soient faites comme le souci de notre défense l'exigeait.

La Belgique comme la France doit beaucoup à cette femme intelligente et généreuse. Et ce sera dans les deux pays qu'on célébrera, nous l'espérons, le glorieux centenaire.

Pour l'histoire paroissiale⁽¹⁾

L'histoire paroissiale ne peut se flatter d'origines lointaines. Sous l'Ancien Régime, les historiens de l'Église, — moins soucieux que nos contemporains de l'aspect social des problèmes historiques, — se sont préoccupés surtout des cathédrales, des chapitres, des monastères. La Révolution, en renversant la situation du clergé dans l'Etat, en dispersant ses archives et en imposant des modifications importantes à l'organisation ecclésiastique, fut la cause indirecte de l'attention désormais accordée à l'histoire paroissiale. C'était d'ailleurs dans la paroisse que les fidèles s'étaient instinctivement regroupés durant les périodes les plus troublées, considérant la paroisse comme le centre premier de leur vie religieuse.

D'autres l'ont dit avant nous, l'histoire locale est « une question d'histoire générale posée aux témoins que fournit un champ d'expériences restreint », une étude plus délicate que l'histoire générale parce qu'elle nécessite de nombreuses techniques, mais plus attrayante parce que, dès les premiers sondages, elle atteint la complexe réalité. L'utilité de l'histoire locale pour l'histoire générale est aussi évidente que l'art de faire servir l'une à l'autre est difficile. L'histoire locale, — et l'histoire paroissiale se confond presque toujours avec elle, — peut encore

(1) D'un livre à paraître à l'Édition Universelle : *Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège*, par LÉON-E. HALKIN, avec préface de GABRIEL LE BRAS.

être cultivée et aimée pour elle-même. A ces divers titres, ses ressources sont riches et variées.

Encouragés par les autorités diocésaines et les sociétés d'histoire ou d'archéologie, les historiens de notre temps ont eu à cœur de développer le goût des amateurs pour l'histoire de leur paroisse et l'étude archéologique de leur église. Il serait cependant faux de dire que ce mouvement méritoire ait pleinement réussi. A côté d'études solides, fondées sur un sérieux dépouillement des archives et construites selon les exigences de la méthode critique, de nombreuses monographies ont accusé de graves défauts : insuffisance de la bibliographie, manque de bases documentaires, disproportions et lacunes dans le plan, inexactitude des citations, références nulles et méconnaissance de la valeur historique des documents contemporains.

Comment établir une monographie paroissiale ? Question capitale à laquelle d'excellentes réponses ont été données, particulièrement en Belgique. Il y a un siècle, Jean-François Van de Velde, évêque de Gand, avait tracé un plan sommaire qui suscita des enquêtes plus larges, des recherches plus scientifiques. Dans les statuts du diocèse de Liège, publiés en 1851, Van Bommel prescrivait à tous les curés la tenue d'un *registrum memoriale* comportant, entre autres, une notice historique sur la paroisse, le catalogue des curés et l'inventaire des œuvres d'art de l'église. Un décret synodal liégeois de 1909 proposait au clergé la rédaction d'un inventaire sommaire des archives paroissiales.

Pour se familiariser avec les vieilles écritures de ses archives le débutant commencera par lire les textes *les plus récents*. Pour résoudre les difficultés de lecture et les abréviations des textes plus anciens, il étudiera les éléments de la paléographie d'après les fac-similés publiés par les auteurs de manuels.

Il convient de transcrire ou de résumer les documents. Avant d'entreprendre une construction historique quelconque, il est nécessaire d'avoir à sa disposition les matériaux en nombre suffisant et en bon ordre. Le procédé le plus commode est celui de la fiche qui devrait avoir détrôné à tout jamais le registre sur lequel on écrit ou colle à la file les notes recueillies. Seule, la fiche est mobile et peut être classée, reclassée, complétée ou remplacée sans inconvénient pour l'ensemble de la documentation. Pour l'historien, le trésor de ses fiches c'est sa « mémoire de papier » ; et il faut organiser la mémoire. C'est pourquoi on n'accordera jamais trop d'importance à cette préparation matérielle du travail. Tout ce qui doit servir à la monographie que l'on souhaite doit être mis sur fiches, clairement, avec les références indispensables, chaque fiche gardant la trace d'un fait ou d'une idée. Ensuite, ces fiches seront groupées suivant un plan logique et serrées dans des tiroirs où des « cavaliers » sépareront les diverses catégories.

Il faut évidemment distinguer les notes bibliographiques des fiches de documentation immédiate. On classera les premières, lorsqu'il s'agit d'imprimés, par ordre alphabétique des auteurs, et par un ordre logique lorsqu'il s'agit des manuscrits. La disposition des fiches usuelles de documentation, celles où l'historien consigne les faits qui, réunis et interprétés, constituent l'histoire, est plus difficile. Sans doute, il n'y a pas de système absolu en ce domaine, et chacun doit en expérimenter plusieurs avant de trouver celui qui lui convient. En voici un qui a le mérite de la simplicité : les fiches sont en papier fort, de format commode (9×14 cm.), écrites d'un seul côté ; elles comportent essentiellement une analyse, une référence, une rubrique et une date, subsidiairement un texte et des remarques qu'il peut être utile de ne pas séparer du fait analysé ; chaque fiche constitue un témoignage, si mince soit-il.

Lorsqu'une fiche ne suffit pas à recevoir le texte dont on veut

conserver le souvenir, on continuera la transcription sur les fiches suivantes, portant, avec la même rubrique et la même date, un numéro d'ordre placé en évidence.

Classer ses fiches suppose au préalable l'établissement d'un plan d'étude, véritable catalogue méthodique du sujet, avec ses divisions et subdivisions. Ce classement varie avec les travaux comme avec les travailleurs, mais, ce qui ne peut varier, c'est le caractère exhaustif du classement qui doit comprendre tout ce qui concerne la monographie.

Certaines catégories s'imposent, outre la bibliographie et le dépouillement des sources : ministère (sacrements, observance, moralité, bienfaisance, prédication, processions, confréries, œuvres, etc.); administration (curés, vicaires, auxiliaires, fabrique d'église, dîme, casuel, fondations, revenus, circonscription, etc.); édifices paroissiaux (église, chapelles, presbytère, inscriptions, mobilier, etc.); rapports avec l'extérieur (paroisses voisines, doyenné, archidiaconé, visites épiscopales, etc.); histoire chronologique, éventuellement histoire du saint patron; toponymie, dialectologie, etc. D'autres catégories, en nombre presque illimité, seront imposées par le sujet traité ou par l'état et la répartition des documents.

Cet ordre dans le travail amène forcément à écrire un nombre très considérable de fiches. Beaucoup d'entre elles ne serviront pas directement, c'est-à-dire qu'elles ne seront pas utilisées comme telles dans la rédaction de l'ouvrage; néanmoins il était nécessaire qu'elles fussent écrites pour donner à l'historien une vue complète de ses sources.

La rédaction demande un dernier effort, le plus grand peut-être. Si, pour commencer à écrire un exposé suivi, on attendait d'avoir résolu tous les problèmes qui se sont posés en cours de route, on ne commencerait jamais. Il faut, — sans se croire obligé de tirer tout au clair et surtout sans vouloir suppléer à tout prix au silence de l'histoire locale par les enseignements de l'histoire générale, — savoir se mettre à la tâche, laissant à d'autres le soin de compléter l'œuvre loyalement exposée.

De nos jours, l'historien ne peut, comme on ne l'a fait que trop souvent autrefois, se contenter d'aligner et de grouper quelques passages d'imprimés ou de manuscrits sans se préoccuper de la valeur des assertions transcrites. Dépouiller la bibliographie, ce n'est pas édifier une œuvre historique. Pour produire un travail sérieux, il faut avant tout faire une large place à l'examen et à l'examen critique des sources. Chaque affirmation sera appuyée d'une référence précise et complète. S'il y a lieu, on indiquera pour quelles raisons on a accepté l'autorité d'une source plutôt que d'une autre, l'opinion de tel auteur plutôt que de tel autre. De même, si le passage sur lequel on s'appuie présente des difficultés, on les signalera en ajoutant les motifs qui militent pour la thèse adoptée.

Il se peut que l'auteur d'une monographie juge utile de joindre à son exposé des pièces justificatives extraites des archives. C'est là une excellente entreprise lorsqu'on réussit à éviter les longueurs.

Rappelons aussi que la géographie de la paroisse sert de base à son histoire et qu'une carte détaillée doit accompagner un bon exposé. De même, il est important de relever, avec toutes les précisions orthographiques et chronologiques désirables, les formes anciennes des noms de lieux. Enfin, si l'histoire des origines paroissiales semble trop ardue, que l'érudit « local » ne renonce pas à écrire l'histoire de sa paroisse, tout au moins depuis le Concordat.

Je voudrais en terminant attirer l'attention sur un point souvent laissé dans l'ombre. Trop nombreux sont encore les auteurs de monographies d'histoire locale qui croient leur tâche achevée lorsqu'ils ont fidèlement « reconstruit le passé », c'est-à-dire,

en règle générale, l'Ancien Régime. Sans doute ce travail est-il indispensable à celui qui veut comprendre l'état présent de la communauté paroissiale, mais il ne peut lui suffire. Tant d'éléments nouveaux ont transformé la paroisse depuis la Révolution, bouleversant les rapports du pasteur et des ouailles, modifiant l'étendue des circonscriptions, créant chaque jour des problèmes que l'Ancien Régime n'a pas connus. Il est impossible d'expliquer la situation actuelle sans tenir compte des modifications incessantes dont nous sommes les témoins.

Bien plus, l'histoire d'une paroisse ne doit pas s'arrêter avec la notice que publiera son historien. Chaque année qui s'écoule doit enrichir et les archives et l'histoire de la paroisse.

Le clergé est tout désigné pour écrire la « chronique » paroissiale, pour ajouter à la partie fixe de l'histoire une partie mobile, pour consigner au jour le jour les faits saillants et les fluctuations de la pratique religieuse.

Il serait aisé de donner le plan détaillé d'une chronique de ce genre. Bornons-nous à signaler l'intérêt des rubriques suivantes : grands événements religieux ordinaires : fêtes et processions; événements extraordinaires : visite épiscopale, visite décanale, mission paroissiale, premières messes, départs de missionnaires, etc.; instruction religieuse : sermons dominicaux, sermons extraordinaires, catéchismes; œuvres pies, charitables, scolaires, post-scolaires, missionnaires, d'action catholique et sociale; bâtiments paroissiaux : cimetière, collectes ordinaires et extraordinaires. A titre de comparaison, on y ajoutera l'exposé de l'action sociale, religieuse et antireligieuse, moralisatrice et démoralisatrice de groupements d'idées ou d'affaires non-catholiques (prosélytisme protestant, antoiniste et spirite; groupements philosophiques et politiques; influence respective des divers journaux; divertissements, etc.). Enfin, l'annaliste ne déposera pas la plume avant d'avoir donné, chaque année, son sentiment personnel sur la situation religieuse et morale de la paroisse considérée dans son ensemble.

Cette histoire strictement contemporaine donne ce que ne donne presque jamais « l'histoire ancienne » de la paroisse, l'impression d'une *vie*, celle de la communauté paroissiale.

Ce qui rend mieux encore l'impression du mouvement, ce qui permet de juger des manifestations religieuses d'une collectivité, c'est la statistique et le pourcentage. Le langage des chiffres et des colonnes est, pour celui qui sait l'entendre, aussi éloquent que l'application de la plus fine critique historique aux documents d'un passé lointain.

Chacun devine l'intérêt des comparaisons numériques entre les naissances et les baptêmes, les unions civiles et les mariages religieux, les obsèques civiles et les funérailles religieuses, etc. De même il importe de connaître, année par année, la proportion des croyants, des pratiquants, des dévots, des associés des œuvres.

L'établissement et l'interprétation d'une statistique annuelle — reliée à ce que nous savons du passé de la paroisse — importent grandement à l'histoire. Tous ceux qu'intéresse « l'explication de notre temps » s'attachent à la vie religieuse d'un peuple autant qu'à sa vie politique et économique. La statistique religieuse révèle des problèmes et offre des solutions qu'il serait absurde de négliger. Sans elle, la question de la natalité reste dans le vague, les mouvements sociaux à peine intelligibles, et le nombre exact des catholiques inconnaissable. Ajoutons enfin que ceux qui sont à même de recueillir les éléments de cette statistique se doivent d'en communiquer les résultats au public des historiens, des économistes et des sociologues.

Pour constituer la documentation indispensable aux travaux futurs, souhaitons que les érudits et les membres du clergé comprennent davantage l'utilité des recensements dont les pré-

cieux dossiers devraient, chaque année, grossir les archives paroissiales.

Il va de soi que les monographies comme les statistiques ne manifestent leur pleine valeur que comparées aux monographies et aux statistiques des paroisses voisines. L'histoire des paroisses prépare l'histoire de groupements plus vastes : doyennés ou diocèses. Mais ceci n'appartient déjà plus au domaine de l'histoire locale.

LÉON-E. HALKIN,
Assistant à l'Université de Liège.

L'ÉGLISE ET LA MUSIQUE

Du sanctuaire au théâtre et au concert, ou vice-versa

LA LITURGIE, DRAME AUX ACTES VARIÉS. — SES DÉVELOPPEMENTS SCÉNIQUES. — DANSES POPULAIRES OU HIÉRATIQUES. — LES MUSICIENS ET LES CONFRÉRIES DE SAINTE-CÉCILE. — L'ORATORIO ET L'HISTOIRE SACRÉE; DIALOGUES ET CANTATES. — ART RELIGIEUX QUI N'EST PLUS ART LITURGIQUE.

La liturgie sacrée est un drame. Elle n'est pas seulement le drame sacré et mystique qui se joue dans l'âme et à la fois dans le ciel; sa réalisation matérielle est à la fois plastique et musicale. Elle met en scène, au sens exact de ce terme, des « actes », et des acteurs.

Le pontife et ses assistants en sont vraiment les premiers rôles, rôles que se partagent aussi entre eux les clercs chanteurs ou lecteurs; le peuple y a sa part : il est à la fois choriste et spectateur, tandis que ses attitudes et parfois ses évolutions se calquent plus ou moins sur celles des ministres sacrés.

Évêque, diacre ou prêtre, comme clercs ou fidèles, ont dans la célébration de la liturgie leur « tour de chant ». La lecture des saintes Écritures, conformément à la tradition reçue d'Israël, y est modulée, tout ainsi que les prières; l'Oraison dominicale elle-même que Jésus enseigna est solennellement chantée par l'officiant sur un récitatif analogue à ceux de la Synagogue. Autour des lectures et des prières, les simples *Amen* de la foule y amènent un grand chœur, ou encore l'acclamation d'un *Alleluia* roulant comme un tonnerre sous les lambris du temple, observait saint Jérôme.

Les psaumes, soit dans leur division aux chœurs du peuple chrétien, soit dans leurs mélodies choisies par quoi l'oreille est charmée du chant des solistes du graduel ou du trait, constituent un élément lyrique de premier ordre.

La liturgie bien ordonnée est déjà une « représentation » aux scènes variées.

Rien d'étonnant que sur le fonds hiératique et quasi immuable du sacrifice sacré se soient greffés, à de certaines époques, des épisodes relevant plus du théâtre que du culte, plus de la scène que du sanctuaire.

Dès l'âge des persécutions, conciles ou moralistes doivent, en Asie-Mineure ou en Égypte, parer aux excès passant des coutumes profanes dans l'assemblée des fidèles : chants scandés du batte-

ment des mains ou dont le genre chromatique fleurait les passions des scènes lyriques. Un peu plus tard, un Nicetas de Remesiana (1), en Dacie, met en garde le soliste sacré contre de semblables excès, et Justinien va légiférer, à Byzance, contre certains de ces chantres qui, déjà

Dinaient de l'église et soupaient du théâtre ainsi qu'on le dit mille ans plus tard du librettiste d'*Hippolyte et Aricie*, l'abbé Pellegrin.

Mais, à côté de l'excès qui introduisait dans le sanctuaire tel abus du chant théâtral, il se créa, aux siècles du moyen âge, un théâtre chrétien, non seulement tragique, mais dont les scènes lyriques s'incorporaient dans l'office même, entre deux « heures », ou à la faveur d'une procession.

Ces *ludi sacrés*, ces « jeux » liturgiques, ne sont plus, ou ne sont pas une pièce aux multiples changements, mais une touche, un épisode, une simple scène dont les acteurs sont les clercs eux-mêmes.

Or, ce ne sont pas des tragédies ou des tirades déclamées, comme les hexamètres du prêtre romain Avitus ou les pièces de la moniale germanique Roswitha; les jeux liturgiques sont des épisodes non seulement joués, mais chantés entièrement.

Dès le XI^e siècle, l'habitude en est constatée; elle vient de certaines dramatisations que tel chant appelait. La fête de Pâques, celle de Noël furent les points de départ de ce théâtre chanté, sorti lui-même de certains chants liturgiques. Il n'y a assurément rien d'inattendu que dans un « répons » ou une grande antienne qui met en relief des interlocuteurs variés, au lieu de laisser au chantre et à la schola l'exécution du chant, on l'ait partagée entre divers ministres, symbolisant les personnages sacrés.

En dehors de mélodies liturgiques, dont les paroles, partagées entre plusieurs personnes, suggéraient aisément de les confier effectivement à divers exécutants, certaines cérémonies symboliques prêtaient, par une extension toute nouvelle, à une interprétation théâtrale.

Dans le rite byzantin, qui est celui des églises grecque, russe, roumaine, etc., la « grande entrée » de l'offertoire, au lieu d'être simplement, comme aux messes des autres rites, l'apport des dons vers l'autel, donne lieu à un déploiement extraordinaire. Son cérémonial, imité de celui de la Cour de Constantinople, représente « mystiquement » le cortège et l'arrivée du Roi éternel, dont les archanges doryphores et les anges porte-lance sont symbolisés par le diacre soutenant les dons et par les clercs portant des cierges allumés.

Sur les confins de la Pologne, à la Semaine-Sainte, le célébrant va déposer les Saintes Espèces dans un « sépulcre » et, la nuit de Pâques, les en retire triomphalement, chantant la résurrection du Christ. A Jérusalem, le prêtre, le diacre et les chœurs grecs se partagent, à l'Annonciation, divers « tropaires », chantant chacun son rôle, et mettant en scène la Vierge, l'Archange, les anges et les fidèles : voilà déjà un véritable « jeu » liturgique.

Une « prose » célèbre, chant populaire demeuré en usage dans la liturgie latine de Pâques, le *Victimae paschali*, a pour auteur un chapelain de l'empereur Henri I^{er}, Wipo le Bourguignon. De bonne heure, on la mit en scène. Trois enfants de chœur vêtus d'aubes représentant les saintes femmes se rendant au tombeau du Christ s'avançaient vers les cancels du chœur et répondaient chacun tour à tour à l'interrogation du préchantre : *Dis-nous, Marie, qu'as-tu vu sur le chemin?* Après la dernière réplique et le jeu du préchantre se retournant vers le clergé, les acteurs entraient en chant unanime d'une strophe finale, chœur d'ensemble glorifiant la Résurrection du Christ.

(1) On a reproduit souvent la lettre pastorale de cet évêque sous le nom de Nicetius de Trèves.

Ou bien, au cours d'une procession où figuraient au 25 décembre, costumés au naturel, Moïse et les Prophètes, chacun d'eux, tour à tour, venait chanter l'un de ses passages les plus célèbres annonçant l'avènement futur du Messie.

Le jeu de l'*Etoile*, à la fête de l'Épiphanie, celui des Vierges sages et folles attendant l'arrivée de l'Époux céleste, amènent peu à peu l'épisode complet, symbolique et chanté. Là, les Mages, le roi Hérode, les personnages que les Livres saints ou les apocryphes font graviter autour des événements de Bethléem chantent et concertent; ici, l'ange Gabriel, les Vierges, les marchands auxquels elles vont acheter de l'huile pour garnir leurs lampes, et, à la dernière réplique, l'apparition du Juge suprême, et même des diables qui précipitent les « fatuae » en enfer, constituent un élément dramatique qui pourrait, aussi bien, être détaché de son cadre. Un élément nouveau, même, y paraît. Comme plus tard en certains noëls patois, si le Christ et les Anges s'y expriment en latin, les marchands et les « folles » chantent en langue vulgaire.

Tout cela est donc chanté. Il est tel de ces solos, un certain *O novitas*, qui accompagnait un jeu de la Nativité, dont le style dépasse de beaucoup le cadre des mélodies liturgiques : on croirait entendre une *aria* à cabalettes d'un opéra italien du XVIII^e siècle, — et nous sommes à Limoges, au XI^e.

En plein XX^e siècle, la petite église des Baux, en Provence, prolonge encore quelque chose de ces vieilles coutumes, avec la virtuosité en moins. Les touristes eux-mêmes savent comment, la nuit de Noël, à l'offertoire de la messe « in galli cantu », s'organise une véritable « marche à l'étoile », étoile que porte un clerc au haut d'un long bâton, et suivie de bergers avec leurs agneaux qu'ils vont effectivement offrir en jouant de leurs pipeaux champêtres. Le chant, à deux chœurs, de noëls régionaux, où les personnages supérieurs — ici les anges — s'expriment dans une langue réputée plus relevée, le français, en entremêlent les couplets de réponses des bergers, en provençal : cette coutume de l'église des Baux rappelle à la fois le jeu des Prophètes du Christ et celui de l'Époux, nous reportant ainsi au XI^e siècle.

A Rome même, les pâtres descendus des Apennins vont toujours, en certaines églises, offrir leurs présents à l'enfant de la crèche sous la forme musicale d'une aubade de leurs *pifferi* et *zampogne*, aux airs traditionnels.

A côté du chant, ou des évolutions qu'il accompagne, scène jouée ou marche processionnelle, une autre forme de l'art populaire requérant de la musique est entrée — ou restée — dans le sanctuaire : la danse.

Car, sans aller jusqu'à ces danses lascives ou obscènes qui, du dehors, remontaient dans les parvis et cimetières, et de là, dans le temple, il existe encore de nos jours de véritables danses sacrées. A la cathédrale de Séville, les fameux « seise », enfants de chœur spécialement dressés à cet objet, aux jours de la Fête-Dieu, s'y adonnent. Au milieu du chœur et en costumes qui reportent le spectateur plusieurs siècles en arrière, soutenus d'un doux orchestre, les seize dansent, devant l'autel même, pour saluer le Saint-Sacrement, sur des mouvements à la fois majestueux et gracieux, échos de quelles lointaines danses sacrées (1)?...

Sans remonter jusqu'à David dansant devant l'Arche d'alliance, c'est-à-dire marchant musicalement d'un pas réglé et harmonieux (2) — rappelons d'un trait les préchantres français du moyen âge, *ballant*, aux jours de fête, aux côtés du chœur, ou encore la ronde qu'exécutent, hiératiques et graves, le prêtre

du rit grec et ses assistants, avec le marié et la mariée, tous se tenant par la main avec des cierges allumés, au cours des solennités nuptiales. L'impression, ici, est d'autant plus forte, qu'aux trois reprises des tropaires chantés à ce moment en l'honneur de la vierge Marie, cette ronde sacrée observe toujours les mouvements antithétiques et alternés de la strophe, puis de l'antistrophe, une fois à droite, une fois à gauche. Enfin le retour au calme de l'épode.

Quels archaïsmes, en plein XX^e siècle, en ces coutumes de chant religieux populaire, allant encore jusqu'à la danse!

* * *

Je n'ai pas à retracer ici — l'histoire en est faite depuis longtemps — la description du jeu liturgique se transformant en « miracle » ou en « mystère », et sortant alors du lieu saint, tout en restant sur le parvis. Mais, ce qu'il faut bien retenir, et ce que je tiens à marquer, c'est ceci : le jeu, le *ludus* du X^e au XIII^e siècle, tiré de la liturgie, sorti bientôt d'elle est, comme elle, en musique. C'est du théâtre chanté.

Et n'est-il que chanté? A en juger par les miniatures, qu'appellent les descriptions imagées de l'Apocalypse, il semble que les vingt-quatre vieillards — anticipation de la bande des vingt-quatre violons du Roy — aient déjà entouré, du son de leurs vièles à archet, l'Agneau mystique (1). Au moins par les « rubriques » (plus tardives il est vrai) de la mise en scène des « misteres », les anges y figurent, jouant des instruments, et chantant en trio virelais pieux et motets.

Si donc, au bout d'un certain temps d'essai — temps de formation d'un genre nouveau — l'Église fit sortir du temple la représentation théâtrale sacrée, celle-ci emprunta à son origine l'usage du chant, et du chant accompagné d'instruments. Le chant théâtral sur des sujets sacrés allait, à son tour, revenir vers l'Église plusieurs siècles après.

C'était dans la seconde moitié du XVI^e siècle, si fécond en musique, à Rome. Il y avait déjà cent ans passés que les musiciens de la Ville Éternelle, au moment où les diverses corporations se choisissaient les saints patrons, avaient élu leur antique concitoyenne, Cécilia; ne lit-on pas dans les actes de son martyre : *Cantantibus organis, Cæcilia Domino decantabat...* « Tandis que résonnaient les instruments, Cécile chantait en son cœur au Seigneur... » Malgré le choix d'une telle patronne, ces musiciens romains ne s'attachaient pas spécialement à la cause de l'art religieux lorsque, en 1583, sous l'inspiration peut-être de saint Philippe Neri dont nous allons parler, le pape Grégoire XIII approuvait les statuts d'une *Confrérie de Sainte-Cécile* formée exclusivement par les musiciens d'église de Rome, avec, à leur tête, Palestrina lui-même. La Confrérie organisait des séances littéraires et musicales, ou « académies », comme on disait alors, d'où elle prit bientôt le nom. Et cette Académie romaine de Sainte-Cécile fut le prototype des autres associations du même genre, lesquelles, autour des *Puys* de musique, se groupèrent, fêtant aussi la sainte martyre romaine pour leur patronne.

Parlerai-je ici de l'*Académie de poésie et de musique*, dotée d'un privilège de Charles IX? C'est dans ses séances, à Paris, que Baif et Mauduit devaient produire ces fameux *Pseumes mesurés à l'antique*, publiés par Mersenne, et que le talent et la science de Henry Expert ont fait revivre de nos jours.

Ces académies, ou les séances organisées en vue de fêter sainte Cécile, le 22 novembre, étaient ainsi l'occasion de favoriser

(1) La *Revue du chant grégorien* a donné une fort intéressante étude sur *Danse et liturgie* (numéro de septembre-octobre 1933), d'après le docteur Paul Adams. Elle a publié aussi des notes sur la musique des danses religieuses sévillanes des « Seise ».

(2) Et dont les bas-reliefs assyriens nous retracent parfaitement l'attitude.

(1) Voir l'admirable page historique de l'*Apocalypse*, ms. du XII^e siècle à la Bibliothèque Nationale, Nouv. acq. lat. 2290; ou encore l'*Apocalypse* provenant de Saint-Sever, avec ses guitaristes.

l'éclosion d'œuvres de bonne musique religieuse, indépendante toutefois du service du culte. Tantôt, comme à Paris, c'étaient de nouvelles formes des Psaumes, que l'on croyait imitées de l'antique; tantôt, comme à Évreux, des motets et des chansons à plusieurs voix présentés au concours du « Puy » célèbre, afin d'obtenir la lyre ou l'orgue d'argent, récompense des premiers prix.

A Rome, cela mena, au cours du siècle suivant, à exécuter des cantates composées à cette occasion, ou couronnées spécialement par l'Académie de Sainte-Cécile. La célèbre peinture du Dominiquin est précisément un tableau votif offert à pareille occasion. Or, le petit angelot, plus païen que chrétien qui, devant Cécile, tient assez bizarrement la partition qu'elle est censée jouer, nous a ainsi conservé, avec l'une de ces cantates couronnées, la date du tableau. Cette partition est authentique : le peintre y a reproduit les deux premières pages d'une cantate dont le déchiffrement, rapproché des mentions du registre de la confrérie, a permis ainsi de dater la peinture et d'identifier le compositeur.

* * *

Revenons un peu en arrière.

La confrérie d'artistes religieux qui se réunissait, à Rome, sous la direction ou l'influence de saint Philippe Néri tenait ses assises au couvent des Pères Oratoriens qu'il avait fondé : en italien, les Pères *del Oratorio*. A leurs réunions régulières, où les musiciens tenaient une place éminente, les confrères prenaient volontiers part à l'exécution de quelques chants pieux. Or, comme la culture de ces artistes était plutôt relevée, et qu'ils comptaient dans leurs rangs des compositeurs tels que Annunziata, Fr. Soto, les deux Anerio, Pierluigi « da Palestrina », on conçoit que ceux-ci ne demandaient pas mieux que d'écrire des œuvres spéciales pour leurs confrères « *del Oratorio* ».

Ainsi furent composés des *laudi*, des *madrigaux spirituels* en langue vulgaire, des motets faciles à voix égales, en latin, auprès desquels des airs à voix seule, accompagnés de l'orgue ou d'autres instruments, prirent bientôt place.

Or, c'était aussi l'époque en laquelle naquit l'opéra. L'opéra, du point de vue du théâtre et de la musique, est l'aboutissant de plusieurs formes scéniques souvent fort anciennes : drames accompagnés de musique, pastorales plus ou moins chantées — rappelez-vous, au XIII^e siècle, *Robin et Marion*, — intermèdes — comme ceux du fameux festin du Faisan, à Lille, au temps de Philippe le Beau, — ballets enfin. De plus, à l'époque qui nous occupe, à côté de ces formes et de leurs progrès, élaborés et discutés dans les cercles artistiques de Florence, se joignit l'idée des « récitatifs » tout nouveaux alors, par quoi on cherchait, en s'inspirant d'habitudes surtout liturgiques, à rejoindre la déclamation semi-musicale de l'antiquité.

Un ancien auteur assure que l'*oratorio* et l'*opéra* sont une seule et même chose, sauf que le premier, consacré à des sujets religieux, est donné, à l'église mêle, ou ailleurs, « sans costumes ni décors », sous forme de concert spirituel.

Car, de part et d'autre, les récitatifs qui préludent aux airs, les duos et les trios, les ensembles vocaux, les ouvertures, ritournelles, interludes pour instruments, vont se retrouver et dans l'*oratorio*, et dans l'*opéra*. Comme ce dernier, le premier est coupé, ordinairement, en deux ou trois parties, tels les « actes » d'une pièce de théâtre; parfois même un ballet, ou un chœur dansé, accentua la parenté des deux formes.

Comment s'en étonner, lorsqu'on voit l'*opéra* et l'*oratorio* avoir tous deux pour initiateur un même littérateur et musicien : Emilio Cavaliere (ou : de Cavalieri) qui, à la fin du XVI^e siècle créa, à Venise et à Rome, la forme nouvelle. Nés ensemble, entre

1590 et 1600, le drame musical profane représenté « au naturel » sur la scène, et celui dont l'objet religieux doit suggérer, aux auditeurs, de saintes inspirations, eurent ainsi tout naturellement l'« air de famille » qu'ils devaient conserver.

Ainsi, l'*oratorio* tire son nom, pas du tout, comme on serait porté à le croire, de ses intentions pieuses. La réunion, en une seule œuvre, du madrigal pieux, des *laudi*, des airs à voix seule, disposés d'après un unique dessein, et par un même maître, fut la base de la création de Cavaliere, mais sous l'inspiration des Pères de l'Oratoire et de leur confrérie d'artistes. Les raisons immédiates d'une telle innovation sont ainsi fort intéressantes : elles dépassent l'idée d'un seul homme, fût-il artiste de génie. A Cavaliere échet l'honneur de réunir pour la première fois tous ces éléments. Amenée par les besoins nouveaux qu'il fallait réaliser pour satisfaire aux goûts du temps, son invention produisit l'*Oratorio* : résultante, par conséquent, de recherches nouvelles et d'anciennes habitudes, son œuvre réussit comme son pendant profane avait déjà réussi au théâtre.

Sauf un air, la musique des premiers opéras — les opéras d'Emilio de Cavaliere — est perdue, si nous en possédons quelques paroles. Mais nous est précisément conservée la pièce morale qu'il écrivit pour ses confrères de l'Oratoire : leurs concerts aboutirent, en février 1600, à l'exécution, première en son genre, de la *Rappresentazione di Anima e di Corpo*; elle eut un succès considérable, et ce fut ainsi le premier « *Oratorio* ». L'auteur, âgé et retiré à Rome, avait fourni là sa dernière grande œuvre : la mort ne lui permit pas d'assister à son audition.

Comme plan, le compositeur prévoyait en premier un madrigal religieux à plusieurs voix, dont il laisse le choix aux exécutants; ceux-ci le prenaient dans leur répertoire (c'est ainsi que l'on pratiquait dans les anciens « *mistères* ») : ce madrigal sert d'ouverture. Il n'était pas malaisé, à l'Oratoire romain, d'en trouver dans le répertoire qu'avaient composé Palestrina ou Anerio. Venait alors un prologue récité, annonçant le drame : trois actes entièrement chantés, avec solos, duos, trios et quatuors, chœurs, et même, à la fin du dernier acte, avant un ballet chanté, un cantique populaire auquel la foule prend part.

Le succès fut tel que la « *Représentation* » de Cavaliere devint immédiatement un modèle, rapidement imité, sur les sujets religieux les plus divers.

Bien que ces compositions nouvelles aient porté tout d'abord des titres comme *dramma musicale*, ou *historia sacra*, on les désigna plutôt du nom de la fondation religieuse où leur genre avait pris naissance. Assez rapidement, on distingua même généralement entre le grand *Oratorio*, du type de l'œuvre de Cavaliere, et l'« *histoire sacrée* » : celle-ci ne mettait en œuvre qu'un épisode de l'histoire religieuse. Un certain *Sacrifice d'Abraham*, interprété à Bologne en 1615, semble avoir ouvert cette voie féconde.

Le principal maître des deux genres, au XVII^e siècle, fut G. Carissimi; il composa une longue série d'histoires sacrées et d'*oratorios* pour le Collège germanique de Rome. *Jephté*, *le Jugement de Salomon*, *le Mauvais Riche*, *la Plainte des Damnés* sont quelques-unes de ses œuvres restées justement fameuses; nous en admirons l'expression et la beauté.

En France, un élève de Carissimi, M.-A. Charpentier déjà cité, le rival de Lulli, suit au mieux la voie si brillamment ouverte et parcourue par son maître. Ses œuvres ne sont pas inférieures aux précédentes. M.-A. Charpentier produisit une vingtaine d'*oratorios* et d'histoires sacrées, écrits en général pour le Collège Saint-Louis (le Lycée Charlemagne actuel), à Paris. Parmi ces pièces, citons *le Reniement de Saint-Pierre*, *la Peste de Milan*, un *Dialogue* entre Jésus et Madeleine (1). Mais, avec

(1) L'enregistrement phonographique en a été donné par Columbia, disque D. F. X. 44.

Charpentier, l'épisode de l'histoire sacrée rejoint, par son importance, le développement de l'oratorio, précédemment consacré plutôt à un sujet abstrait. *Le Jugement de Salomon* du maître français, exécuté à l'occasion de la Messe rouge, pour la rentrée des tribunaux du Parlement de Paris en 1702, reste un exemple célèbre : il annonce et atteint presque l'ampleur des futures et prochaines compositions de Haendel.

Moins développé que l'histoire sacrée, nous trouvons aussi, aux premiers temps de l'oratorio, le « Dialogue », sorte de vaste motet où paraissent divers personnages. Chez nous, Bouzignac en écrivit d'exquis et expressifs, à cinq voix sans accompagnement, tandis qu'en Allemagne, Schütz empruntant aux Vénitiens un matériel orchestral assez simple — orgue et deux violons — cultive aussi le genre, dans ses « Concerts spirituels » et son Dialogue en quatuor pour Pâques.

Dirai-je ici la valeur des grandes et formidables épopées de Haendel? Elles ne sont ignorées d'aucun musicien : *Judas Macchabée*, *Israël en Egypte*, *Le Messie* sont sans doute les plus connus. Et, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on n'a guère fait, dans le genre, que s'inspirer de tels tableaux.

Mais l'oratorio et le motet dialogué ou concert spirituel comme le « jeu » primitif, parfois insérés entre deux offices liturgiques, ont poussé d'autres rejets : la cantate d'église. Ce fut surtout une création allemande et luthérienne. Tantôt sur texte latin, tantôt en langue vulgaire, la cantate d'église est, en résumé, un oratorio plus court que les plus grands d'entre eux. Un caractère, ici, la distingue : née principalement dans un culte dont la liturgie n'était point rigide, ou commençait à s'effriter, la cantate est écrite *en fonction* de l'office divin. Elle roule ordinairement sur le sujet de la fête ou sur l'évangile du jour, présentés, amplifiés, commentés lyriquement. Il faut se représenter ces cantates, dont le génial J.-S. Bach a donné tant d'exemples, comme encadrant la prédication de l'officiant, et accompagnées des habituelles prières de la communauté.

Là aussi, comme je le signalai en maint oratorio des premiers temps, le cantique populaire, le « choral », tient une place de choix. Telle cantate pour Pâques, écrite par Bach, n'est qu'une vaste glose du vieux et traditionnel chant allemand *Christ ist erstanden*, lui-même refrain populaire de la prose célèbre *Victimæ Paschali* latine.

La Cantate, pour une occasion, prend des proportions considérables. La grande *Passion selon saint Matthieu*, de Bach, en offre le type le plus formidable. Mais, chose curieuse, en l'analysant, on se demande si tout le genre de l'oratorio n'est pas en germe, en somme, dans la Passion liturgique?

Car, dès le XI^e siècle, son récit, au dimanche des Rameaux ou au Vendredi-Saint, est confié à trois diacres, tous trois de voix différentes : l'un, à la voix moyenne, représente l'historien, l'évangéliste; un autre, à la voix grave, chante les paroles de Jésus; à un troisième, sur les degrés élevés, est confié le rôle des autres personnages ou des comparses. Là-dessus, au milieu du XV^e siècle, voilà que le célèbre compositeur Binchois, à la chapelle des ducs de Bourgogne, introduit les épisodes d'un chœur à plusieurs voix, qui dit les acclamations des foules, *turbæ*, les « turbes »; dès lors, chaque grand maître tint à son tour à composer de ces « turbes », de ces « Passions en nouvelle manière ». Celles de Claudin de Sermisy, au XVI^e siècle, de Soriano, de Victoria, sont devenues justement fameuses.

Joignez à cela que, ici ou là, une ou plusieurs strophes d'une cantilène populaire, en langage vulgaire, précède, coupe ou suit ce chant de la Passion déjà dramatisé. Toute l'essence de l'oratorio est là, en germe : parti de la Passion, c'est en elle aussi qu'il trouvera son point culminant.

Un renouveau s'est élevé, de notre temps, de ces vieilles formes.

Charles Bordes avec ses dialogues spirituels (*le Fils du centurion*; *Fili, quid fecisti*); F. de La Tombelle avec ses cantates variées et faciles pour diverses fêtes; G. de Lioncourt et Dom David, enfin, dans *le Mystère de l'Emmanuel* et celui de l'*Alleluia*, ont redonné des couleurs nouvelles, et en même temps plus traditionnelles que jamais, à ces trois genres.

Les plus récentes de ces œuvres — les deux dernières citées — sont dans doute, à ce point de vue, les plus neuves à la fois et les plus archaïques. Chant grégorien et cantiques populaires, textes latins et français, simples déclamations sur un fonds musical, y sont unis à tous les déploiements de l'orchestre et de l'harmonie modernes, témoins les plus nets de ce que la musique doit à l'Église.

* * *

Cependant, si la Passion « en musique » — où les récitatifs grégoriens et les cantiques populaires s'unissent à la polyphonie — poursuit sa route grandissante, côte à côte avec l'histoire sacrée et l'oratorio, si la cantate se perfectionne à son tour, un abus grandit rapidement.

Pris par l'émotion que suscitent les nouvelles formes musicales, au lieu d'en faire de nobles divertissements spirituels, clergé et fidèles en intronisent le genre à l'office même. Déjà, à Venise, le génial Monteverde, au milieu de ses messes sévères *a cappella*, place des épisodes dramatiques, accompagnés de l'orchestre : singulière juxtaposition de deux genres opposés, dont sa *Messe brève* donne un curieux exemple; tandis que le solide et classique contrepoint horizontal des quatre voix y chante, sans accompagnement, les mystères de la foi chrétienne, tout à coup les trémolos du quatuor à cordes se font entendre, un *Et incarnatus est* où les solistes s'expriment en style d'opéra vient brusquement rompre l'unité de style, tandis que, sur sa fin, le chœur *a cappella* reprend, inlassable.

Puis, chez les luthériens, il est vrai, la cantate d'église devient elle-même l'office qu'elle supplée ou remplace. Mais, pour ne pas paraître en retard, sans doute, les catholiques exécutent pendant la messe (non plus chantée et que le célébrant semble « dire » pour lui seul) le chant d'une histoire sacrée ou d'un dialogue spirituel qui en occupe le temps. C'est la porte ouverte à toutes les déformations du sens artistique de la piété; c'est bientôt, avec le solo en style de théâtre, la messe « à grand orchestre ».

Alors, à côté de ces cantates, de ces messes à grand orchestre dont le procès est désormais jugé, prend place le « grand motet » ou le « psaume en musique » : le genre s'inspire de l'un ou de l'autre des exemples précédents. A la chapelle du roi de France, Lulli et Dumont, Couperin et Lalande, Campra et Blanchard (cet émule de Bach, si valeureux et si inconnu) chantent ainsi pendant les messes désormais célébrées à voix basse, tandis que soli, chœurs et orchestre exécutent un ou deux grands motets et élévations. Mais, si l'on fait abstraction de ce rôle pendant la messe, que de belles choses, trop connues, cette école française ne nous a-t-elle pas données? Je n'en veux pour preuve que l'exquis et beau *Motet de sainte Suzanne* dû à François Couperin « le Grand », et qu'une édition et une audition récentes ont avec bonheur remis en lumière. Il a l'ampleur de certaines cantates de Bach, où l'on pourrait retrouver, au vrai, de véritables échos de notre maître français (1).

Tout n'a pas une telle pureté, une telle élévation dans ce style de « concert spirituel », comme on disait souvent autrefois, style

(1) J'ai traité en partie le sujet de cette imitation de Couperin, par Bach, dans la *Revue musicale*, décembre 1932. Les *Œuvres complètes* de Fr. Couperin viennent, pour la première fois, d'être publiées aux Editions de l'Oiseau-Lyre.

qui, même appliqué à des œuvres exécutées *dans l'église*, ne saurait s'incorporer *dans l'office*, puisque, à vrai dire, il s'y superpose ou se place à côté.

La pièce plus haut citée de Monteverde témoigne de ce perpétuel reflux du temple au concert, et du théâtre à l'église, pendant les trois derniers siècles. Faut-il rappeler la fameuse exécution de la grande Messe de « Gran », de Liszt, à Saint-Eustache à Paris, en 1886, qui fit scandale, où, pendant le saint Sacrifice même, chanteurs d'opéra en habit, et « prime donne » en toilette de soirée, tournant le dos à l'autel et faisant face au public, semblaient quêter les applaudissements, tandis que le maître du haut de son siège, aux allures de trône, paraissait dominer le tout ?

On sait le mal que les Papes ont eu, et ont encore, pour extirper de pareils débordements d'un goût faussé. Le genre, si beau soit-il, ne doit pas s'introduire *dans* la célébration des mystères sacrés, mais rester *à côté*. Quoi de plus beau que la clôture d'un office solennel, lorsque le *suit* et non pas l'accompagne, un grand final de belle cantate ou d'oratorio célèbre, l'*Alleluia* du « Messie », de Haendel, ou le simple *Tollite hostias* de l'oratorio de Noël, de Saint-Saëns, pour ne citer que ces deux-là. Mais que ce style NE REMPLACE PAS la sévérité voulue des chants de la liturgie, auxquels il servira seulement de merveilleuse conclusion !

Ceux-ci sont un exercice de piété, une élévation continue de l'âme; ceux-là en extériorisent les sentiments, les exaltent à la manière du théâtre. Ils appellent invinciblement les applaudissements, ce n'est pas leur place dans le domaine de la prière; laissons-les, sauf une heureuse exception, à l'écart du culte.

Ce qui n'empêche pas que l'Église admet leur artistique beauté, et leur langage musical autre que le sien, pourvu qu'il ne se substitue pas à celui-ci, seul sacré, seul liturgique (1).

A. GASTOUÉ.

(1) Ces pages, dont nous devons la primeur à l'amabilité de la Librairie Grasset, paraîtront dans l'ouvrage *L'Eglise et la Musique*, le prochain volume de la belle collection « La Vie Chrétienne » (Grasset, Paris).

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Export Helles **X. L.** Double Bock

Grandes Brasseries d'X.L.

Les Meilleures Bières

PLON
OMER ENGLEBERT

LA
SAGESSE
DU
CURÉ
PECQUET

NOUVELLE ÉDITION

« Un nouveau type de
« curé »

vivace et savoureux »

B. de Vaulx Je suis Partout

12 fr

C'est le 12 juillet courant

qu'aura lieu

à Mons, au Théâtre Communal, à 20 h.

le tirage de la II^e tranche (billets gris)

de la

Loterie Coloniale

ORGANISÉE

AU BÉNÉFICE DU BUDGET DE NOTRE CONGO

Cinq lots d'un million

Un gros lot de deux millions et demi

et

113.299 autres lots, totalisant 22 millions et demi

Aucune retenue fiscale

Faites fortune
pour 50 francs